

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Union Postale, and Montreal et Banlieue, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Double campagne

Souscription — Education

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, dans l'énergique billet où il a tenu à apporter aux Franco-Ontariens le témoignage de son appui moral et financier...

L'argent que nous pourrions donner à nos frères d'outre-Ontario sera précieux parce qu'il leur permettra de soutenir un effort héroïque, de poursuivre cette résistance que l'on pourrait facilement assimiler à la lutte de tranchée de la dernière guerre.

Mais la campagne d'éducation ira plus loin. Elle fera comprendre les motifs de cette résistance, elle éveillera les forces qui dorment, elle provoquera à d'utiles imitations.

Plus la campagne se développera, plus nous verrons se multiplier ces concours. Plus profondément aussi pénétreront dans la foule les principes qui commandent cette action salutaire.

Le président de l'Association de la Jeunesse déclarait l'autre soir que ses amis et lui s'attendent à une longue campagne. C'est une chose, quelque travail qu'elle puisse exiger, dont il faut se réjouir; car, seul, un long effort permettra de mener à bonne fin la campagne d'éducation nécessaire.

Il faut, lorsque se terminera l'action actuelle, non seulement qu'on ait réuni les \$100,000 qui en constituent l'objectif financier, mais que tous les Canadiens français, que toutes les Canadiennes françaises aient entendu parler des luttes qui se poursuivent en Ontario, en aient compris le sens et la portée, qu'ils sachent comment elles se relient à l'effort de nos frères des Provinces Maritimes et de l'Ouest, quelle influence elles ont sur notre propre avenir.

Le président de l'Association de la Jeunesse déclarait l'autre soir que ses amis et lui s'attendent à une longue campagne. C'est une chose, quelque travail qu'elle puisse exiger, dont il faut se réjouir; car, seul, un long effort permettra de mener à bonne fin la campagne d'éducation nécessaire.

Il faut, lorsque se terminera l'action actuelle, non seulement qu'on ait réuni les \$100,000 qui en constituent l'objectif financier, mais que tous les Canadiens français, que toutes les Canadiennes françaises aient entendu parler des luttes qui se poursuivent en Ontario, en aient compris le sens et la portée, qu'ils sachent comment elles se relient à l'effort de nos frères des Provinces Maritimes et de l'Ouest, quelle influence elles ont sur notre propre avenir.

Omer HEROUX.

L'actualité

Les nouveaux

La session s'ouvre à Québec aujourd'hui, session solennelle, qui doit rendre au parlement sa dignité. Jusque-là l'opposition, si active et si dévouée qu'elle fut, ne pouvait arriver à exercer le contrôle nécessaire sur la législation.

Nouveau parlement, nouveau gouverneur. Il y aura, après-midi, du train sur la butte. Mais il ne faut pas croire que la bonne ville de Québec s'émeuve pour si peu. Le cadre de la vie parlementaire est très circonscrit. Il est borné par la gare du Palais, la Victoria, la Cité et le palais législatif.

L'impassibilité du vieux Québec doit infliger aux nouveaux la première leçon de modestie. Quand ils parlent de leur patelin pour la session, ça se dit. Les délégations se préparent, on multiplie les prétextes d'aller relancer le député à Québec et on se propose même de franchir lippées à ses frais.

Mais à l'arrivée personne ne le remarque. Les cochers le déposent indifférents. Rien dans son extérieur ne dénonce le représentant du peuple et pour peu qu'il ait une vieille valise de famille, un sac rebondi, dilaté comme un estomac trop goulu, les jéhus ne le regarderont même pas.

Il est coutume en effet de mesurer le pourboire au reluisant de la mallette ou du sac de voyage. Il n'est plus évidemment au même plan que dans sa petite paroisse, l'échelle est changée et le grand homme est ici terriblement petit. De sa petitesse il recevra de nouveau une impression très nette quand il pénétrera dans le palais législatif, de haute mine. L'étendue, la hauteur, le silence des corridors le glaceront. Il en est qui ne deviennent jamais de cette impression; l'échelle est changée et le grand homme est ici terriblement petit.

De sa petitesse il recevra de nouveau une impression très nette quand il pénétrera dans le palais législatif, de haute mine. L'étendue, la hauteur, le silence des corridors le glaceront. Il en est qui ne deviennent jamais de cette impression; l'échelle est changée et le grand homme est ici terriblement petit.

De sa petitesse il recevra de nouveau une impression très nette quand il pénétrera dans le palais législatif, de haute mine. L'étendue, la hauteur, le silence des corridors le glaceront. Il en est qui ne deviennent jamais de cette impression; l'échelle est changée et le grand homme est ici terriblement petit.

L'homme ne vieillit guère et le

nouveau député est en tout semblable au nouveau collègue, exact à l'heure, attentif à observer les moindres rites et, en dépit de son application, souvent gauche et souvent terriblement remarquée, pensent-ils. Sa timidité le trahit. Sur les quelque trente-cinq ou quarante nouveaux, la bonne moitié le resteraient toute la durée du parlement. L'opposition hâte les débats et brusque l'initiative; mais tout incline les ministériels à la passivité. La tradition veut qu'on ne parle guère sans l'assentiment d'un ministre et aborder un ministre c'est être une affaire.

On en verra comme cela vingt ou vingt-cinq qui, dans quatre ans, trotteront à pas de souris dans les corridors, courbant le dos sous le regard posé des anciens orateurs qui se penchent dans leurs immenses cadres, terriblement intimidés par cette morgue à l'huile.

NEMO.

Bloc-notes

Il est arrivé

Nous avons reçu samedi matin—c'est-à-dire le 15 décembre—la version française du Bulletin des Renseignements commerciaux qui porte la date du 29 septembre. Cela fait exactement onze semaines de retard sur la version anglaise correspondante, et l'on voit de quelle utilité le texte français peut être aux commerçants et aux industriels de langue française.

Mais la question principale est celle-ci: combien de temps cette mauvaise farce durera-t-elle? Et combien de temps encore la députation de la province de Québec est-elle disposée à l'endurer?

Singapour

L'Amirauté britannique tient à prévenir l'univers qu'elle n'a point renoncé au projet de Singapour. Elle n'a probablement point davantage renoncé à l'idée de faire payer une partie des frais aux contribuables des Dominions. Tenons-nous donc pour avertis. Reste à savoir dans quelle mesure l'arrivée au pouvoir, possible, des travaillistes, pourra modifier sur ce point l'attitude des autorités impériales.

Pas de coalition

A ce propos, notons que M. Lloyd George, qui paraît avoir gardé un mauvais souvenir de sa propre aventure, se déclare formellement contre tout projet de coalition et déclare que travaillistes et libéraux doivent s'associer dans un vote de non-confiance. Il affirme, en même temps, que si les travaillistes pren-

Pour les éirettes du "Devoir"

Un appel de nos amis

Nous recevons l'appel suivant. Nous le publions avec d'autant plus de satisfaction que tout ce qui sera fait pour y répondre n'aura pour résultat que d'augmenter les forces que nous pouvons mettre au service des grandes causes dont la défense est la seule raison d'être de ce journal:

Nous savons bien que les bonnes oeuvres sont nombreuses et leurs besoins pressants autant qu'immenses. Mais nous n'ignorons pas non plus que, pour plusieurs, la bonne presse demeure ce facteur d'ordre moral dont le rôle domine l'action générale des honnêtes gens dans leur lutte contre les éléments corrompus et dissolvants des individus, de la famille et de la société tout entière. Nous croyons même que les personnes de bien, quelles qu'elles puissent être leurs opinions politiques ou leurs avis personnels sur les points secondaires, devraient faire l'union autour de la bonne presse, s'ils tiennent à ordonner leur action régénératrice.

C'est donc nous par un sentiment de solidarité, qui nous paraît impérieuse, que nous prenons la liberté de vous faire part de cette année, comme l'année dernière, les Amis du "Devoir" et les membres de notre comité de propagande ont jugé bon et utile de faire des étrennes au Devoir.

En portant cette initiative à la connaissance de ceux qui partagent vraisemblablement nos convictions, nous aimons à croire que, sans importuner personne, nous aidons dans une certaine mesure, par nos deniers et notre exemple, le bon journal qu'est le Devoir, et que nous sommes agréables à ses vaillants rédacteurs par le témoignage de notre sympathie.

Et, sans vouloir dicter à qui ce soit la forme que prendra son offrande, nous nous permettons d'ajouter que l'un des plus efficaces moyens d'aider le journal nous paraît être de multiplier les abonnements de propagande. Nous étendons par là le rayon, et donc la puissance de son action bienfaisante. Et nous favorisons en même temps toutes les oeuvres auxquelles il s'intéresse et qui comptent sur son influence.

On peut directement abonner des amis ou bien adresser au journal une somme destinée à ces abonnements de propagande et dont l'administration, d'après les renseignements qu'elle possède, disposera au mieux des intérêts de l'oeuvre.

Toutes les autres formes d'aide restent d'ailleurs accessibles à nos amis. Nous n'en prétendons exclure aucune; nous marquons simplement l'une de celles qui, à l'heure présente, nous paraissent offrir le plus d'efficacité et d'opportunité.

Pour faciliter la comptabilité, on est prié d'adresser les offrandes à l'administration du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

POUR LES "AMIS DU "DEVOIR", Dr J.-B. Prince.

POUR LE COMITE DE PROPAGANDE, Anatole Vanier.

Rappelons que le prix d'abonnement au Devoir (édition quotidienne) est de \$6.00 pour le Canada, \$8.00 pour les États-Unis et l'Union postale, \$10.00 pour Montréal et la banlieue; (édition hebdomadaire), \$2.00 pour le Canada, \$3.00 pour les États-Unis et l'Union postale.

Propos d'Ottawa

La marmite politique est en pleine ébullition

Les deux partis cherchent à profiter de la division des progressistes — L'activité conservatrice est manifeste — Arthur et Bob font la paix en présence de M. Ferguson — L'effritement des blocs libéraux commence.

Ottawa, le 15. — Depuis quel temps les partis politiques sont actifs. L'approche de la session, les nouvelles qui viennent de l'Ouest, les élections complémentaires donnent beaucoup de matière à digérer aux chefs chargés de préparer la victoire de demain. L'opinion publique est à se former pour le prochain appel au peuple, et c'est le temps plus que jamais, d'agir pour son propre intérêt.

Tout d'abord, dans l'Ouest, M. Bob Rogers et M. Meighen se sont réconciliés, à Saskatoon. L'événement ne manque pas de signification, car ces deux chefs conservateurs faisaient mauvais ménage depuis les temps honnis de l'unionisme. M. Ferguson, le premier ministre de l'Ontario, était là pour bénir le rapprochement. Il se multiplie un peu partout dans le pays. Un jour à Québec, l'autre à Montréal, demain dans le nord de l'Ontario, un peu plus tard dans l'Ouest, il se rend partout animé d'excellentes intentions, s'efforçant de plaire à ses amis et à ses adversaires politiques, conciliant, mielleux, bien disposé envers tout le monde. Est-ce qu'il se prépare, par ce noviciat, à prendre la place de M. Meighen, ou s'il tente, tout simplement, de ramener au parti conservateur les frères égarés, de diminuer l'antagonisme violent qui existe entre son parti et certains milieux? L'avenir le dira, mais il travaille certainement pour l'un de ces buts, ou pour les deux à la fois.

Cette convention de Saskatoon indique que les conservateurs n'entendent pas laisser aux autres les dépouilles du parti progressiste dans l'Ouest si ce parti se débarrasse de l'héritage. Ils ont des raisons particulières pour espérer une portion plus considérable que les conservateurs, sont en députés bien vivants qui iraient s'asseoir à côté d'eux avant l'appel au peuple, soit en bons députés libéraux ou libéraux.

Ce sera enfin dans l'Ontario et les trois provinces de l'Ouest une course entre les deux vieux partis pour s'emparer des positions libérales vacantes par les progressistes. Ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot, mais sans chef, sans argent pour s'organiser et poursuivre leur propagande, avec la division dans leurs rangs, ils sont évidemment dans une mauvaise passe.

Dans le Québec les choses sont assez tranquilles car les conservateurs n'ont pu espérer un grand succès. Mais en Nouvelle-Ecosse, ils ont brisé le bloc libéral lors de l'élection d'Halifax. Et d'un autre côté, leurs adversaires ont perdu, depuis un an, deux de leurs chefs les plus éminents et les plus habiles, M. D.-D. Mackenzie et M. A.-K. Maclean. Il leur reste encore M. Fielding, mais le ministre des

finances n'est plus en excellente santé, pour un certain temps du moins et, d'un autre côté, il n'est plus très populaire auprès de l'électorat. Pour ces raisons particulières, et pour d'autres raisons de politique générale, de demandes locales et particularistes, les libéraux auront fort à faire pour maintenir leurs positions dans cette province. La tâche est loin d'être impossible. Tout au contraire, ils sont à peu près certains de garder avec eux la très grande majorité des députés, mais ils auront à se remuer, naturellement.

L'île-du-Prince-Édouard, au John, n'est pas fidèle, non plus, dans ses allégeances politiques. Elle est travaillée par les revendications particularistes, comme la Nouvelle-Ecosse, n'est pas en général très satisfaite de la Confédération, et peut manquer à ceux qui comptent le plus sur elle. Pour le moment cependant, elle semble assez tranquille, mais le fait qu'elle vient de changer son gouvernement provincial libéral pour un gouvernement conservateur n'est pas de nature à rassurer le gouvernement d'Ottawa.

Au Nouveau-Brunswick, les deux partis se livrent une lutte ardente dans Kent. Les libéraux font tout pour éviter la défaite. M. Lapointe offre aux électeurs de retirer les officiers de la gendarmerie royale à cheval qui faisaient observer les lois de la pêche. M. Copp s'offre pour acheter un chemin de fer local le plus tôt que le gouvernement le pourra, et M. Veniot serait prêt à présenter quelques cadeaux. Mais l'arrestation du candidat conservateur, d'après ce que l'on en juge ici, n'a pas amélioré leur situation, et le résultat de l'élection est incertain. Une seconde défaite serait excessivement grave pour le gouvernement. Il espère l'éviter, par ses nombreuses promesses, et sa cause est loin d'être encore perdue. Les conservateurs, en effet, jouent sur un mécontentement temporaire et latent, mais les libéraux peuvent donner quelque chose de solide qui serait bien préférable.

M. Baxter conduit la lutte. Il s'est révélé bon tacticien à Halifax. Il organise les conservateurs dans sa province et tâche de les mettre en état de livrer une bonne bataille quand les élections générales viendront. Et l'on croit qu'il réussira à ramener de sa province un petit contingent pour appuyer M. Meighen. L'électorat est d'ailleurs très divisé et il y a actuellement cinq députés conservateurs aux Communes pour cinq députés libéraux.

Pour retourner ensuite à l'autre extrémité du pays, la Colombie anglaise, on voit que le gouvernement a su comprendre sa défaite d'Halifax. Deux ou trois jours après cette élection il annonça, enfin, la nomination d'un agent de douanes à Washington réclamée depuis plusieurs années, à grands cris, par la ville de Vancouver surtout, et par toute la province. Les libéraux de la Colombie anglaise pourront ainsi répondre à leurs adversaires que le gouvernement a fait quelque chose pour eux et exécuté leur désir. Ils ne se trouveront pas dans la même situation embarrassante que ceux de la ville d'Halifax.

Mais tous ces événements n'éclaircissent pas beaucoup la situation politique du pays qui devient de plus en plus compliquée.

Léo-Paul DESROSIERS.

DOM POTHIER

Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, le restaurateur du chant grégorien, est mort et non seulement les fils de Saint-Benoît, mais aussi l'art pleure un des plus grands musiciens de notre temps. Né en 1835, il était par conséquent âgé de quatre-vingt-huit ans.

C'est à dom Guéranger, le restaurateur de l'ordre des Bénédictins, qu'il dut sa vocation musicale, et qu'il fut spécialiste naturellement, étant religieux, dans l'étude du chant grégorien. Dom Pothier s'attacha à la restauration du chant traditionnel de l'église, comme dom Guéranger s'était adonné à celle de la liturgie. Il ne se contenta pas de travailler sur les éditions qui existaient alors, mais en fit table rase, aux vieux manuscrits des 11e, 12e et 13e siècles. C'était un travail surhumain qu'il entreprenait. Grâce à son énergie, à sa connaissance parfaite de l'art du charrrier et à l'aide de collaborateurs zélés et savants, il parvint à remettre sur pied ces vieux manuscrits et sa publication des *Mémoires Grégoriens* fut sensation. Quelques années plus tard il publiait, comme abbessement pratique de son oeuvre le *Liber Usualis*, puis fonda la *Paléographie grégorienne*. Quand Pie X voulut imposer à l'Église le chant grégorien restauré, c'est à Dom Pothier qu'il confia la direction du travail, honneur mérité qu'il n'aurait cependant pas une charge purement honorifique. Dom Pothier appartenait alors à l'abbaye de Solesmes d'où sont sorties tant de formes et de restaurations, d'où le nom de chant solesmien donné d'abord aux chants grégoriens restaurés avant que Pie X ne créât l'Édition Vaticane. Aujourd'hui il n'y a plus de chant de Solesmes, il y a le chant grégorien.

Dom Pothier a eu des élèves célèbres: Dom Mocquereau, Dom David, et tant d'autres. Si par la suite, quelques-uns de ses disciples ont osé se séparer de lui, ce ne fut que sur des questions de détails. Dom Pothier laissait un renom qui s'étendrait jamais chez ceux qu'intéresse la musique à l'église.

Fréd. PELLETIER.

Lisez dans "LA LYRE" de janvier prochain le compte rendu du concert RISLER par M. ALFRED LALIBERTE, pianiste.

Une requête à la commission des réparations

La commission allemande des fardeaux de guerre voudrait que la Commission des réparations abandonnât une partie de ses droits de préséance sur les ressources de l'Allemagne, afin que Berlin puisse emprunter à l'étranger les fonds pour l'achat des vivres nécessaires — Les Français ne paraissent guère enclins à accéder à cette demande — Déficit de denrées alimentaires.

PARIS, 17 (S. P. A.). — La commission allemande des fardeaux de guerre a remis aujourd'hui à la commission des réparations la requête de l'Allemagne qui voudrait que la commission des réparations consente à se départir d'une partie de ses droits de préséance sur les ressources de l'Allemagne, de manière à permettre à l'Allemagne d'emprunter des fonds à l'étranger pour acheter les vivres dont elle a besoin.

La requête sera probablement mise à l'étude mercredi, mais les Français ne paraissent guère enclins, dans le moment du moins, à faire droit à cette demande.

UNE ACCALMIE TEMPORAIRE

BERLIN, 17 (S. P. A.). — Les troubles en Allemagne se sont temporairement apaisés. Les vedettes de la politique allemande disent toutefois que le calme qui règne à présent ne durera que jusqu'au 1er janvier, à moins qu'on ne reçoive des secours considérables de l'étranger. Les plus optimistes des chefs allemands déclarent que l'accalmie pourra se continuer peut-être jusqu'à la fin de février.

Entre temps, le gouvernement n'ose point confisquer les vivres par crainte de conséquences plus graves pour plus tard. Il persiste dans l'espoir que des soulagements lui viendront de l'étranger. Le chômage est si répandu et le prix des aliments est si élevé que même ceux qui reçoivent des pensions pour manque d'ouvrage ne peuvent s'acheter du pain.

La pénurie du papier-monnaie allemand actuellement en circulation complique davantage la situation.

La production des denrées en Allemagne est environ de 20 pour cent moindre qu'elle devrait être pour empêcher la famine, même si on répartissait uniformément les produits du sol et si le public avait de l'argent pour faire ses achats. Donc, des millions de personnes se trouvent dans le dénuement avant la prochaine récolte si on ne recueille pas de fonds quelque part pour parer à la situation.

LES FRANÇAIS NE S'EMBALLENT PAS

PARIS, 17 (S. P. A.). — Le fait que l'Allemagne a réussi à ouvrir une discussions sur les relations franco-allemandes en territoire occupé est considéré aux yeux d'une bonne partie du public comme une base pouvant aboutir à des négociations heureuses. La majorité du peuple français, cependant, refuse de s'enthousiasmer avant la réception à Paris de consignations d'or ou de liasses de valeurs que possède l'Allemagne à l'étranger.

Des démarches ont été faites auprès de la commission des réparations pour qu'elle permette, si possible, à l'Allemagne d'emprunter des fonds à l'étranger pour acheter du blé et de la graisse. Certains membres de la commission paraissent croire que le Reich a réellement besoin de substances alimentaires provenant de l'étranger.

BERLIN EVITERA-T-IL LA BEUVE BOLCHEVISTE?

BERLIN, 17 (S. P. A.). — Pierre Petroff, l'homme qui dirige les affaires extérieures russes lorsque les bolchéviques s'emparèrent de Pétrograd et qui fait actuellement partie de la délégation commerciale soviétique à Berlin, a dit aujourd'hui qu'il espère que le gouvernement allemand ne commettra pas une bévue analogue à celle que commit le gouvernement bolchéviste en confisquant les denrées alimentaires.

"La Russie ne fait que se remettre de l'erreur dans laquelle elle tomba en saisissant les vivres", a-t-il déclaré. "Ce procédé a retardé l'agriculture de plusieurs années. Les fermiers ne sementaient et plantaient pour récolter ce dont ils avaient eux-mêmes besoin, par crainte de faire saisir sans compensation le surcroît du fruit de leurs labours."

(Voir aussi en pages 3 et 8)

Après le Congrès

Le martyr d'une cause.

M. l'abbé Michaud, qui prit au dernier congrès de colonisation une part importante, nous adresse à ce propos les observations suivantes:

Le congrès provincial de colonisation vient de se terminer. La grande salle des bills privés de notre palais législatif de Québec résonne encore des échos des joutes oratoires qui s'y sont livrées, pendant que la mémoire des congressistes, amis de la Grande Cause, est encore pleine du souvenir douloureux de la lutte déloyale et féroce qu'on lui a faite et de son martyre. L'exploit le président du congrès l'a promis, le compte rendu de ces travaux sera communiqué au public. On pourra voir alors si c'est un congrès de colonisation ou d'exploitation forestière qui a été tenu, dans la bonne ville de Champlain, en l'an de grâce 1923... En attendant, croyons-en le témoignage des journaux, même les moins suspects de pessimisme, et admettons que les questions qui ont été examinées le plus longuement sont bien celles de l'exploitation de la forêt de notre province par les détenteurs de licences.

Voilà donc, d'après les calculs les moins fantaisistes, la composition du grand congrès de colonisation qui vient de se terminer. Faut-il être surpris, si, avec de pareils éléments, on n'y a traité guère qu'exploitation forestière, au préjudice de la cause du colon? Car, (Suite à la deuxième page.)

Vient de paraître

"PATRIOTISME, NATIONALISME, IMPÉRIALISME"

La nouvelle brochure de M. Bourassa: "Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", est actuellement en vente au "Devoir" et dans les principales librairies. On sait qu'elle contient la substance de la conférence que notre directeur a récemment donnée à la salle académique du Gesù.

Cette brochure, de format élégant, imprimée sur beau papier, comprend 64 pages. Elle se vend 25 sous l'unité (plus 3 sous pour les frais de port), \$2.50 la douzaine (plus 15 sous pour les frais de port). Conditions spéciales pour grandes quantités.

Adresser les commandes à l'administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

UNE LETTRE DU CARDINAL

LE CARDINAL BEGIN INTERDIT LES DANSES LASCIVES, MODERNES AUX DIOCÉSAINS DE QUÉBEC. LE CINÉMA, LES VÊTEMENTS IMMODESTES, LES CLUBS NEUTRES — LES BONS JOURNAUX.

Nos très chers Frères, Il a plu à la divine Providence de bénir le double projet que nous avions formé de tenir en notre ville épiscopale un Congrès eucharistique et un Synode diocésain, et par la même faveur du ciel, fécondant les travaux de tous les ouvriers de ces importantes assemblées, l'un et l'autre ont été couronnés du plus entier succès.

Le congrès eucharistique a fait, une fois de plus, éclater aux yeux de tous la foi et la piété de notre peuple et son empressement à répondre aux appels de l'Eglise. L'assistance toujours nombreuse des prêtres et des fidèles aux multiples réunions d'étude et de prière, les manifestations des enfants, des jeunes gens et du grand public; la présence et le concours de l'autorité civile, et surtout les heures d'adoration dans toutes les églises de la ville, la nuit de garde des ouvriers à Saint-Sauveur, les innombrables communions d'hommes, de femmes et d'enfants, et la procession triomphale, terminant dans une apothéose inoubliable ces glorieuses journées eucharistiques, tout a contribué à faire de ce Congrès une fête religieuse des plus splendides et des plus salutaires.

Nous y avons goûté, Nos très chers Frères, les plus douces consolations, et nous en avons conçus les plus reconfortants espoirs. Aussi, est-ce avec une particulière effusion de cœur que nous avons remercié Dieu de ce nouveau témoignage de sa paternelle sollicitude à l'égard de notre peuple; et c'est avec une confiance encore accrue que nous avons tenu, un mois plus tard, un Synode diocésain, où nous avons étudié, avec une centaine de prêtres séculiers, les règlements de notre diocèse, les mesures les plus propres à maintenir au sein de notre chère Eglise de Québec, la vivacité de la foi, l'intégrité des mœurs chrétiennes et la fidélité à tous les devoirs, afin d'affirmer le règne de Dieu dans toutes les âmes confiées à notre garde.

Les décrets de ce Synode seront portés à votre connaissance par vos pasteurs respectifs; et nous vous exhortons à les recevoir avec respect et docilité. Il est quelques-uns cependant, dont l'importance n'échappera à personne, que nous croyons utile de vous signaler ici pour que vous y prêtiez plus d'attention et que vous sachiez combien nous avons à cœur de les voir mis en pratique.

L'intérêt de vos âmes nous a engagé d'abord à renouveler les prescriptions du Concile plénier de Québec (1) sur les missions et les retraites paroissiales et nous ne saurions trop vous exhorter à en suivre assidûment les exercices, car nul ne peut progresser dans la vertu s'il ne réfléchit en son cœur, s'il ne médite sérieusement sur les fins dernières et les autres vérités fondamentales de notre sainte religion.

Et, parce que rien n'égale l'influence d'une retraite fermée pour retremper une âme et déterminer les résolutions qui la rendent généreuse et constante dans le service de Dieu, nous avons favorisé de toutes nos forces une pratique aussi salutaire; et nous ne pourrions assez vous engager à y recourir, selon toutefois les moyens de chacun, c'est à l'un des moyens les plus efficaces de vous sanctifier personnellement et de sanctifier cette élite dont notre époque a un singulier besoin.

Pour répondre à une autre exigence des temps actuels, le Synode, faisant écho aux invitations pressantes de Léon XIII (1) et de ses successeurs, recommande avec instance la lecture des bons journaux, et spécialement de ceux qui, comme disait déjà le Concile Plénier (2), "libèrent de toute attache aux partis politiques, se consacrent particulièrement à la défense des intérêts religieux". Vous trouverez dans l'ordonnance qui concerne les bons journaux, une nouvelle expression de notre volonté sur ce sujet d'importance capitale, en même temps que notre vif désir de voir le journal *L'Action Catholique*, dont nous avons suscité et approuvé la fondation, pénétrer dans tous les foyers et y recevoir l'appui et l'encouragement dont il a besoin pour remplir avec fruit la mission qui lui est confiée.

Autre moyen généraux de promouvoir le bien et de combattre le mal, nous avons dû, Nos très chers Frères, adopter et prescrire dans le Synode des mesures énergiques de répression contre certains maux qui menacent insidieusement vos âmes, et dont l'influence pernicieuse est capable de mener aux abîmes, si nous ne savons les enrayer à temps.

Et d'abord, nous vous mettons en garde contre le mauvais théâtre, qui envahit de plus en plus audacieusement la scène et la toile cinématographique. Hélas! ce qui pourrait être un si efficace moyen de saine instruction, d'honnête et utile récréation, est devenu l'un des instruments de déformation morale et religieuse aux mains des ennemis de notre foi et de notre mentalité.

Des enquêtes sérieuses, faites à Québec sous notre direction, nous ont convaincu, en particulier, que le cinéma, tel qu'il est aujourd'hui, constitue pour la plupart des spectateurs un danger grave, sinon une occasion prochaine de péché mortel. Aussi, nous vous avertissons qu'on ne peut assister sans discernement à toute espèce de représentation; et nous conjurons tous les bons citoyens de se coaliser pour purger notre ville d'un genre de théâtre qui la déshonore, et qui entraîne, s'il est maintenu, la condamnation des salles où il se donne.

APRES LE CONGRES

Quelle vigueur les Pères de l'Eglise ont mis dans les danses vives, que le monde profane avait en honneur. Puisque le monde moderne veut remettre en honneur des danses de ce genre, nous devons user contre elles des mêmes armes que les Pères pour préserver vos âmes contre la contagion mortelle.

Il faut donc à tout prix, Nos très chers Frères, renoncer à ces danses dangereuses par les attitudes qu'elles impliquent, car il ne se peut rien de plus propre à faire sombrer la vertu. Et qu'on ne dise pas que ces danses peuvent être exécutées d'une certaine façon convenable, car, même si la chose était possible, ce serait toujours accrédi- ter les danses justement réprimées à cause de leur nature même. Et nous comptons sur votre esprit de foi et de soumission pour les bannir à jamais de vos foyers et de toutes vos réunions sociales.

Il est, dans les mœurs, une autre forme du paganisme renaissant; c'est celle des modes indécentes, que nous avons la douleur de voir pénétrer dans trop de familles bourgeoises chrétiennes. Nous avons encore présentée à la mémoire de Nos très chers Frères, les graves et fortes paroles de Benoît XV à ce sujet: "La femme, disait-il le 21 octobre 1919 (1), n'a pas seulement le devoir d'être vertueuse, mais aussi celui de se montrer tel dans sa façon de se vêtir.

Oh! qu'il est grave, qu'il est urgent le devoir de repudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées et qui apportent une néfaste contribution à la corruption des mœurs." Il ajoutait qu'en gardant la modestie dans le vêtement, les femmes remplissent "le devoir rigoureux de ne point donner de scandale, et de ne point pointer les autres, dans le chemin de la vertu, une pierre d'achoppement". (2) Et avec le même Pontife nous ajoutons: "C'est pour nous un sujet d'étonnement et de stupeur: on propage le vin et l'on semble adorer l'action maléficiente; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructive du feu". (3)

Aussi, nos très chers Frères, en présence d'un abus sans cesse grandissant, nous avons ordonné à notre clergé de s'armer pour le combattre sans relâche et par tous les moyens, car le danger est grave et menaçant. Et, pour mettre fin à l'abus particulièrement déplorable de porter selon les termes mêmes de Benoît XIV, un habillement indécent jusque dans le lieu saint. (4) nous avons donné à vos pasteurs une direction spéciale sur ce point.

Nous faisons aussi nos vœux pour que les paroles du grand Pape: "Il serait superflu de dire qu'une bonne mère de famille ne pourra jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences de la mode; mais il ne sera pas superflu d'ajouter: plus le rang d'une femme occupé est élevé, et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visites offensent la modestie". (5) Et à toutes nos femmes et filles chrétiennes nous laissons, comme mot d'ordre, la parole de saint Paul aux Colossiens: (6) "Induite de modestie". Revêtez-vous de la modestie. C'est le plus bel ornement de votre sexe.

Il est également, Nos très chers Frères, un autre abus contre lequel nous avons résolu de sévir avec la dernière énergie; nous voulons parler de la contrebande de boissons enivrantes.

Vous savez tous quelle lutte vigoureuse ont mené dans le diocèse en faveur de la vertu de tempérance, notre bien-aimé Coadjuteur et la pléiade d'apôtres, ecclésiastiques et laïques, qui ont secondé ses efforts. Après plus de quinze ans de travail, ils avaient à peu près terrassé l'ennemi, et nous nous plaisions à entrevoir la fin des ravages causés par les excès de l'alcool. Mais hélas! voici que se répand un peu partout l'intolérable abus que nous dénonçons, et, en particulier, la fabrication subreptice d'un alcool plus nuisible que tout autre à la santé du corps et de l'âme; poison mortel qui s'attaque aux forces vives de l'individu et de la famille et de la société, et qui nous ne réagissons pas, nous accumulons bientôt des ruines irréparables.

Nous avons donc voulu réagir, et en vertu de notre autorité pastorale, nous avons prohibé et prohibons sous peine de désobéissance grave, la fabrication, la vente et l'importation clandestines des boissons enivrantes, tel que les défend déjà la loi civile.

Fasse le Ciel que notre voix soit entendue et que cesse sans retard un abus détestable et si criminel! Et vous tous, Nos très chers Frères, prêtez une oreille docile aux enseignements de vos pasteurs sur la belle et noble vertu de tempérance, si hautement recommandée par l'Eglise.

Enfin, nous avons le devoir de vous mettre en garde contre un danger propre aux pays mixtes comme le nôtre, celui des clubs sociaux neutres, où la bonne entente, sûrement des deux côtés, entre les éléments d'une population d'origine de croyances diverses, peut aisément dégénérer en indifférentisme religieux sinon national.

Il nous reste à prier, Nos très chers Frères, pour que Dieu dispose vos cœurs à bien recevoir ces directions et ces ordonnances synodales. En y conformant votre conduite, vous procurerez à notre Eglise de Québec une force et une beauté toujours plus grandes, et à vos âmes des grâces abondantes qui feront votre richesse et assureront votre vrai bonheur.

NOTRE LANGUE AUX E.-U.

LE CERCLE DES ETUDIANTS FRANCO-AMERICAINS DE BOSTON — PREMIERE REUNION DE L'ANNEE — POUR ENCOURAGER L'USAGE DU FRANÇAIS — BONNE ENTENTE ET AMITIE ENTRE ETUDIANTS FRANCO-AMERICAINS.

La première réunion sociale de l'année scolaire 1923-1924 du Cercle des Etudiants Franco-Américains de Boston a eu lieu lundi soir, 10 décembre, à l'Oak Square Banglow, Brighton, Mass. Tous les membres présents ainsi que leurs amis s'accordent à dire que la soirée fut des plus agréables.

Le cercle, comme on le sait, fut fondé il y a un an et compte déjà plus d'une quarantaine de membres, tous étudiants franco-américains dans les universités de Boston: Harvard, Boston University, Massachusetts Institute of Technology, Tufts College, etc.

Le but de ce cercle est d'encourager et de promouvoir l'amitié et la bonne entente parmi les étudiants de langue française, particulièrement ceux des villes éloignées. Aussi le cercle cherche à encourager et à conserver parmi ses membres le parler français dans ce milieu intellectuel de Boston où la majorité d'entre eux ont peu d'occasions de se servir de la langue de leurs pères.

La dernière réunion du cercle, M. Florian G. Ruest, de l'université Harvard, président de la société, esquissa ses plans d'activité pour le cercle durant le deuxième semestre de l'année scolaire. Il annonça une série de conférences qui seront données par des hommes d'affaires et des hommes de profession franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. Ces conférences seront données aux assemblées régulières du cercle. On se propose aussi d'encourager fortement les discussions et les débats en français parmi ces membres qui tous ont l'avantage de cultiver de cette manière la langue maternelle.

Les officiers pour l'année courante 1923-1924 sont: Président, M. Florian G. Ruest, de Pawtucket, R.I., étudiant en médecine de Harvard. Vice-président, Valmore Carignan, de Somersworth, N.H., étudiant en droit à l'université de Boston. Secrétaire, William E. Langevin, de Southbridge, Mass., étudiant en médecine au Tufts College. Secrétaire adjoint, Amos L. Lachapelle, de Pawtucket, R.I., étudiant en droit à l'université de Boston.

Trésorier, Joseph Adolphe-Alfred Ancell, de Boston, Mass., étudiant en droit à l'université de Boston. Bureau exécutif, Robert Blais, de Dover, N.H., étudiant en médecine à l'université de Boston; Garcia Racicot, de New-Bedford, Mass., étudiant au collège de Business Administration de l'université de Boston.

Un tragique accident d'auto Ottawa, 15. — Quatre jeunes filles ont été tuées instantanément et deux jeunes hommes grièvement blessés, au passage à niveau sur la voie du Pacifique Canadien près de la gare de Manotick.

Les morts sont: Hazel, Grace, Doris et Bessie Tomkins, âgées de 12 à 20 ans. Les deux premières sont soeurs, les deux autres des cousines. Les blessés sont: Henry Tomkins, 12 ans; Meredith Tomkins, 16 ans. Ce dernier conduisait l'auto. Ils sont tous deux dans un état critique. L'accident est arrivé vers 3 heures samedi après-midi. Le jeune homme attentif seulement au camion arrêté devant la voie le conduisait par un passage à niveau. La locomotive frappa l'auto de biais et le fit voler à une certaine de verges. Les quatre jeunes filles furent tuées instantanément.

LETTRES DE FADETTE 3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série, 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LE SYNDICAT DES PLOMBIERS Le syndicat catholique et national des plombiers se réunit ce soir, à la salle n. 1, édifice des syndicats, 656, de Montigny est, M. R. Binette présentera son rapport. Il y aura rapport des délégués au conseil central et au conseil de construction.

Le syndicat fera ce soir, conjointement avec le syndicat des ferblantiers-ouvriers, l'élection de l'agent d'affaires. Tous les membres sont donc priés de venir déposer leur vote. A date: M. Martial Dieumegarde, a été mis en nomination à la position.

LE SYNDICAT DES FERBLANTIERS Le syndicat des ferblantiers-ouvriers se réunit lundi soir conjointement avec les plombiers pour l'élection de l'agent d'affaires de ces deux syndicats. Tous les membres sont priés d'être présents.

Après l'expédition de cette question, les ferblantiers tiendront leur assemblée régulière. C'est dire qu'il n'y aura pas d'assemblée mardi soir.

LE CONSEIL DE L'IMPRIMERIE Le conseil d'administration de la Caisse populaire des syndicats catholiques est convoqué pour ce soir. En font partie: M. C. Bernier, D. Pilon, J.-B. Déglise, G. Tremblay, A. Dubois, L.-C. Hogue, J.-B. Huot, E. Provost, E. Poitras. M. l'abbé E. Hébert, président. La réunion aura lieu à 8 heures 30 précises, à l'édifice des syndicats.

LE SYNDICAT DE LA CONFECTION Ce soir, à 8 heures 15, à la salle n. 2, édifice des syndicats, réunion régulière du syndicat des ouvriers en confection. Rapport de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. La grande soirée annuelle du syndicat aura lieu le 26 janvier, à la salle Laviolette.

LE SYNDICAT DES EMPLOYES MUNICIPAUX Le syndicat des employés municipaux se réunit ce soir, à la salle de l'Union du commerce, 149, Berri. L'exécutif présentera son rapport. Tous les membres sont priés d'être présents.

LE SYNDICAT DU CHEMIN DE FER Le syndicat des employés d'ateliers de chemin de fer se réunit à la salle n. 3, édifice des syndicats, ce soir, en assemblée régulière. Rapport de M. O. Lasalle. Que les membres soient présents. Par ordre.

LE SYNDICAT DES PRESSIERS, NO 1 Le syndicat des pressiers de travaux de ville se réunit, par exception ce soir, à la salle n. 4, édifice des syndicats. L'assemblée régulière devait avoir lieu la veille de Noël et c'est pour cela que la réunion a été avancée au lundi précédent. Il y aura élection des officiers. Le comité du concert-boucan et du tirage de la tonne de charbon fera son rapport, qui paraîtra, est très brillant.

LES CONCERTS M. EDUARD RISLER En M. Edouard Risler, nous avons entendu hier un pianiste qui possède une individualité profonde et un art merveilleux. Disons cependant tout de suite pour disposer de ce point, que l'instrument dont il s'est servi ne pouvait, avec sa sonorité ouatée, mâtée même dans le médium et l'aigu et juste suffisante dans le grave, lui permettre de tirer des oeuvres tout ce qu'elles demandaient.

En la comparant à celle d'autres pianistes célèbres, on peut ne pas comprendre l'interprétation de M. Risler et même ne pas la goûter; c'est affaire d'éducation préalable. Mais on est forcé d'en admettre la puissance de conception et d'admirer comment il l'exprime. Ces remarques s'appliquent surtout à l'opus 57 de Beethoven, l'Appassionata et à la Fantaisie en ut mineur de Mozart. Doit-on en conclure que M. Risler substitue sa personnalité à celle de ces auteurs? Et d'abord le sens intime de ces oeuvres a-t-il été vraiment transmis de génération en génération de telle sorte qu'il soit défendu d'en dévier, sous peine de ne plus être que purement subjectif et de chercher à s'imposer soi-même? Je ne le crois pas. Il suffit, pour qu'on puisse dire tout au moins que l'auteur a bien pu avoir la volonté de s'exprimer ainsi, que l'artiste donne aux oeuvres l'expression de la vérité.

Quant à la Sonate en si mineur de Liszt, oeuvre longue et touffue dans la quelle une fugue solide- ment bâtie sur un sujet compliqué montre quelle puissance de conception avait l'auteur, à nous qu'on s'obstine à ne la faire connaître que par ses seules oeuvres de virtuosité, on manque de points de repère et on ne peut que l'accepter telle que nous l'a jugée M. Risler, comme une grande fresque où abondent les détails, tout à tour grandioses ou fin, vêtements ou char- mants.

La Fantaisiestücke de Schumann est familière à tous ceux qui tu-

LE CIGARE CHAMPAGNE

Différents formats pour tous les goûts. Donnez-lui des Cigares pour ses Etrennes. 10 CENTS 3 POUR 25 CENTS

La Pipe Cavité POUR LE JOUR DE L'AN La Cavité est une amie pour le fumeur; l'apprecie et l'aime, pour le plaisir et le confort nouveau qu'elle lui procure. Cette amie lui rappellera, tous les jours, "l'autre" qui lui aura donnée.

Chez les marchands ou par la poste. \$1.00 E.-N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL

Le tabac uniforme depuis vingt ans. ROSE QUESNEL Le favori de tant de monde. Ne fatigue pas les nerfs!

Je sens que ce ne serait qu'une perte de temps que d'envoyer un représentant pour discuter cette question avec vous, comme vous le suggérez dans votre lettre. Le gouvernement, en ce qui me regarde, peut aller de l'avant et faire sa propre évaluation comme il l'a, sans doute, déjà décidé; il me restera ensuite à déterminer quelle attitude je prendrai.

LETRES AU "DEVOIR" Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La taxe sur les terres boisées Dans une lettre ouverte écrite au Coteleur forestier provincial du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, M. Barnjum discute la taxe sur les lots et terres boisées de la façon suivante:

Service de Librairie du "DEVOIR" Les lecteurs du Devoir trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du Devoir:

Fêtes du 110e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després, par l'abbé A. Couillard Després, par l'abbé A. Couillard Després... 1.50

Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relié)... 2.00 Début d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Pélouquin... 25 Almanach de la langue française 1924... 25 Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bérard et J.-A. Foisy... 90 Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste... 90 Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx... 50 Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte... 1.25 Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx... 90 Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde... 75 Couleur du temps, par Michelle LeNormand... 75 Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chacune)... 50 Couillages par Marus... 60 Le bon langage, cartes, 3ième série, abbé Etienne Blanchard... 35 Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Etienne Blanchard... 30 2000 mots bilingues par l'image, par l'abbé Etienne Blanchard... 1.00 Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt... 1.00 Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller... 1.25 Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle... 1.00 Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre... 1.00 Lettres de Fadette, 5ième série... 50 Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras... 25 Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand... 1.50 Questions scolaires, par Mgr Ross... 25 Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme... 25 Au cœur de l'histoire, par Raoul de Lormier... 1.50 Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, abbé Jos. D. Michaud... 1.00 Causerie sur l'hygiène par le Dr Hector Palardy... 1.50 Propos japonais par le R. P. Urban Marie Cloutier, O.F.M. L'appel de la Race, roman, par Aloné de Lestre... 90 Les Chasseurs de Noix, roman, Arthur Bouchard... 1.00 Eau suivant Jésus, R. Père Ronan... 60 Vade Mecum de l'employé de bureau, Adjuar Fradette... 60 Ames et Paysages, Léo-Paul Desrosiers... 75 Théâtre, par Monique... 1.00 Miettes, croquis et souvenirs, par M. l'abbé Albert Gravel... 1.00 Papillons d'Ames, vers, par J.-Adolphe Hurteau... 90 Les trois l'ères, par Blanche Lamontagne-Beauregard... 75 Selon L'ent, par Marie Lamoureux... 75 Le Massacre de Lachine, roman canadien... 25 L'Iris Bleu, roman canadien, par J.-E. Larivière... 25 Ma Cousine Mandine, roman canadien, par N.-M. Mathé... 25 La Montagne de Bois, Histoire de la Saskatchewan méridionale, par M. l'abbé Clovis Roudeau... 1.50 Les Fantômes blancs, roman canadien, par Azylla Rochefort... 25 La Métisse, roman canadien, par Jean Féron... 25

Service de Librairie du "DEVOIR" Les lecteurs du Devoir trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du Devoir:

Fêtes du 110e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després, par l'abbé A. Couillard Després, par l'abbé A. Couillard Després... 1.50

Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relié)... 2.00 Début d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Pélouquin... 25 Almanach de la langue française 1924... 25 Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bérard et J.-A. Foisy... 90 Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste... 90 Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx... 50 Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte... 1.25 Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx... 90 Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde... 75 Couleur du temps, par Michelle LeNormand... 75 Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chacune)... 50 Couillages par Marus... 60 Le bon langage, cartes, 3ième série, abbé Etienne Blanchard... 35 Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Etienne Blanchard... 30 2000 mots bilingues par l'image, par l'abbé Etienne Blanchard... 1.00 Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt... 1.00 Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller... 1.25 Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle... 1.00 Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre... 1.00 Lettres de Fadette, 5ième série... 50 Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras... 25 Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand... 1.50 Questions scolaires, par Mgr Ross... 25 Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme... 25 Au cœur de l'histoire, par Raoul de Lormier... 1.50 Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, abbé Jos. D. Michaud... 1.00 Causerie sur l'hygiène par le Dr Hector Palardy... 1.50 Propos japonais par le R. P. Urban Marie Cloutier, O.F.M. L'appel de la Race, roman, par Aloné de Lestre... 90 Les Chasseurs de Noix, roman, Arthur Bouchard... 1.00 Eau suivant Jésus, R. Père Ronan... 60 Vade Mecum de l'employé de bureau, Adjuar Fradette... 60 Ames et Paysages, Léo-Paul Desrosiers... 75 Théâtre, par Monique... 1.00 Miettes, croquis et souvenirs, par M. l'abbé Albert Gravel... 1.00 Papillons d'Ames, vers, par J.-Adolphe Hurteau... 90 Les trois l'ères, par Blanche Lamontagne-Beauregard... 75 Selon L'ent, par Marie Lamoureux... 75 Le Massacre de Lachine, roman canadien... 25 L'Iris Bleu, roman canadien, par J.-E. Larivière... 25 Ma Cousine Mandine, roman canadien, par N.-M. Mathé... 25 La Montagne de Bois, Histoire de la Saskatchewan méridionale, par M. l'abbé Clovis Roudeau... 1.50 Les Fantômes blancs, roman canadien, par Azylla Rochefort... 25 La Métisse, roman canadien, par Jean Féron... 25

Service de Librairie "LE DEVOIR" 43, Rue St-Vincent, Montréal

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste. A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

CALENDRIER

Demain mardi 18 décembre 1923. De la Fête. Lever du soleil, 7 h. 42 m. Coucher du soleil, 4 h. 12 m. Coucher de la lune, 2 h. 51 m.

— DERNIÈRE HEURE — LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS FROID. Aujourd'hui maximum 25. Minimum aujourd'hui, 18. Minimum demain, 5. BAROMETRE 8 heures a.m. 30.45. 11 heures a.m. 30.50. 1 heure p.m. 30.52.

L'OUVERTURE DE LA SESSION

Elle a lieu à trois heures devant des personnages distingués — Les nouvelles mesures que l'on prévoit.

Québec, 17. Cet après-midi, à 3 heures, Son Excellence le lieutenant gouverneur, M. L.-P. Brodeur, présidera l'ouverture solennelle de la première session de la 16e législature provinciale.

par MM. Simard et Miles. M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, est arrivé à Québec hier soir. Il aura une entrevue avec le premier ministre avant l'ouverture de la session.

M. FRANCOEUR PRESIDENT DE LA CHAMBRE. Québec, 17. (D.N.C.) — M. J.-N. Francoeur sera très probablement le président de l'Assemblée législative.

Le choix de ces deux titulaires a été discuté au cours de la réunion du cabinet qui a eu lieu cet avant-midi.

DEPUTES MALADES. Québec, 17. (D.N.C.) — Deux députés seront absents durant au moins une partie de la session pour cause de maladie.

DEUX POINTS D'ATTAQUE POUR LES REBELLES MEXICAINS

Vera-Cruz, 17. (S.P.A.) — Maintenant que les villes de Puebla et de Cuautla ont été prises, les révolutionnaires mexicains, dont le siège d'organisation est à Vera-Cruz, prétendent tenir les deux coins d'un triangle qui aboutit sur Mexico.

Les généraux qui commandent les troupes qui ont envahi les deux villes sont en communication constante. On dit que c'est le général Villarsal qui gouverne à Puebla.

A LA MEMOIRE DU CURE LABELLE

LE COMITÉ DU MONUMENT SOLICITE UNE SOUSCRIPTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTREAL.

Le maire de Saint-Jérôme, M. J.-A. Legault, qui est président du comité du monument Labelle, écrit au conseil municipal de Montréal afin d'obtenir une souscription.

Dans sa lettre, M. Legault annonce qu'un comité vient d'être formé dans le but d'ériger un monument au curé Labelle, qui fut un des apôtres de la colonisation.

M. Legault rappelle que le curé Labelle a contribué à la fondation d'une trentaine de villages dans cette région. Il est d'avis que la ville de Montréal, qui a si largement bénéficié du travail accompli par le curé Labelle, tiendra à s'inscrire sur la liste de souscription.

Dans son allocution, sir Henry a parlé de l'importance de maintenir les bonnes relations canado-américaines, prudence de l'unité plus profonde qui doit exister entre l'Empire britannique et les Etats-Unis.

Un nouveau barrage sur la Gatineau

Québec, 17 (D. N. C.). — La Gazette Officielle publie cette semaine un avis de la Gatineau Co. Ltd. Cette compagnie a l'intention de construire une usine hydro-électrique, un barrage et des estacades, à Chelsea, sur la rivière Gatineau.

La compagnie Columbia Shoes, Ltd., a porté le nombre de ses directeurs de trois à quatre. La compagnie Jos. Villeneuve, liée, a décréto que ses directeurs seront au nombre de sept à l'avenir.

La compagnie Northern Development, au cours d'une assemblée de ses actionnaires, a fait ratifier un règlement par lequel le bureau chef de la compagnie a été transféré de Québec à Chicoutimi.

La température

Toronto, 17. — La température prévue dans la région de Montréal, vents modérés, nuageux et assez froid aujourd'hui et demain.

CE QUE L'ON FAIT POUR LES PAUVRES

M. MAGNAN DONNE DES CHIFFRES INTERESSANTS SUR L'OEUVRE DE BIENFAISANCE DE LA ST-VINCENT-DE-PAUL

Québec, 17. (D.N.C.) — Le conseil supérieur de la Société St-Vincent-de-Paul du Canada a tenu une réunion, hier soir, au Patronage de la Côte-d'Abraham.

Les 144 Conférences St-Vincent-de-Paul de la province de Québec ont visité, cette année, 4,860 familles et secouru 22,350 indigents et cependant elles ne comptent que 4,959 membres actifs; 3,953 membres honoraires et 4,192 bienfaiteurs.

On remarque aux premiers rangs de l'auditoire le R. P. Carmelin, supérieur de Patronage; Mgr Arsenault, aumônier général des Conférences de la ville; le R. P. Magnan, curé de Saint-Sauveur; le R. P. Evvin, le R. P. Cottenoire; M. Ernest Mercier; M. C.-A. Langlois; MM. N.-E. Papillon, J.-S. Matte, A. Gagnon, etc., etc.

M. Fabbé Cyrille Gagnon fit une intéressante causerie sur l'esprit de la charité envers le pauvre. M. l'abbé Gagnon se servit du manuel de la Société St-Vincent-de-Paul, pour faire ressortir les profonds sentiments de désintéressement évangélique qui animent les membres des Conférences.

Au cours de son allocution, M. Magnan a cité plusieurs chiffres. Les Conférences de Québec et du district ont dépensé 86,000 le mois dernier seulement.

L'orateur résuma ensuite l'oeuvre des deux patronages de la ville, le patronage de la Côte-d'Abraham compte 293 élèves patronnés par les conférences et 150 jeunes gens qui viennent s'amuser le soir le dimanche. Ces enfants et ces jeunes gens ont actuellement la somme considérable de \$37,525.75 déposée à la caisse d'épargne de l'Institut. Le patronage Laval compte 156 enfants patronnés par les conférences. Tous les jeudis il vient à part cela 350 enfants des différentes écoles de la ville et le soir et le dimanche, 110 jeunes gens. La caisse d'épargne de cette seconde institution a \$5,334.87 de dépôts.

FELICITATIONS A UN PATRON

LETTRE DE LA C. J. C. TOUCHANT L'OBSERVANCE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION.

Montréal, 16 décembre 1923. Au gérant de la Cie L.-R. Steel, 463, Ste-Catherine Est, Montréal.

Monsieur l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne - Française, dans sa lutte pour le maintien des droits de la religion catholique et de la langue française au Canada, s'intéresse non seulement à ceux qui violent ces droits, mais aussi à ceux qui les respectent.

C'est donc avec un très vif plaisir que nous avons constaté la fermeture de votre magasin le 8 décembre dernier, jour de fête d'obligation pour nous, catholiques. Votre geste est d'autant plus remarquable que vous n'avez pas craint d'afficher publiquement dans vos vitrines que votre magasin resterait fermé toute la journée du 8 décembre, parce que la majorité de vos employés sont canadiens-français.

Nous vous félicitons de cette conduite qui dénote chez vous l'esprit de droiture et nous croyons de notre devoir de signaler ce fait au public montréalais, et en particulier à ceux de nos compatriotes catholiques de langue française qui, étant à la tête soit de services civils, soit d'industries, soit de commerce quelconque, se sont moqués, au grand scandale de leurs concitoyens, d'une loi qui nous soumettait tous à une même obligation.

Veillez agréer, monsieur, notre sincère admiration.

Pour le comité régional de Montréal. PAUL-LEON RIVARD

Cambriolage dans un cinéma

New-York, 17. — Des cambrioleurs ont fait sauter la porte d'un coffre fort dans les bureaux du théâtre Rivoli, un des plus vastes établissements cinématographiques du Broadway, où ensuite garrotté un gardien qui intervint et se sont enfuis en emportant les recettes des représentations du dimanche, c'est-à-dire environ six mille dollars.

On croit que les voleurs ont assisté à la séance d'hier soir et sont demeurés cachés dans le théâtre jusqu'au départ de tous les employés, sauf le gardien.

Nominations ecclésiastiques

Nous apprenons que M. l'abbé Gédéon Laverdière, curé de Notre-Dame-du-Bon-Secours de Phénix, Etat du Rhode-Island, vient d'être nommé curé de la paroisse Sainte-Famille, de Woonsocket. Il succède au défunt curé Joseph Fortin.

M. l'abbé Stephen Grenier, vicaire de Ste-Cécile de Pawtucket, succède à M. l'abbé Laverdière comme curé de Notre-Dame-du-Bon-Secours.

L'exposition leur sourit

LES CULTIVATEURS ENDOSENT PLEINEMENT LE PROJET DE M. ROSAIRE PRIEUR DE TENIR UNE EXPOSITION NATIONALE A MONTREAL.

Les agriculteurs de la province ont donné un vigoureux appui au projet d'une exposition à Montréal, au cours d'une réunion qui a groupé, ce matin, à la salle du conseil municipal les délégués des sociétés agricoles de la province.

M. Rosaire Prieur, secrétaire de l'Association de l'Exposition de Montréal, souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés agricoles de la province. Il constate avec satisfaction que les cultivateurs et les éleveurs d'animaux portent un grand intérêt à l'ouverture d'une exposition dans la métropole et endossent de tout coeur le projet.

Le président, M. McLary, donne la parole à M. Barton, professeur au collège d'Agriculture Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue, qui expose le point de vue agricole du projet. L'association porte, il est vrai, le nom d'exposition industrielle, dit-il, mais cela ne signifie point que l'agriculture en soit exclue, car le cultivateur est un très grand facteur de la prospérité de la province.

Nous avons des expositions agricoles, ajoute-t-il, qui sont régionales, nous devrions en avoir une qui soit provinciale ou nationale; tous les cultivateurs de la province en profiteraient, parce qu'ils auraient l'occasion de surveiller les progrès des méthodes de culture et d'élevage et qu'ils viendraient y puiser de bonnes inspirations.

M. Barton réclame un plus grand appui du public, qui manque aujourd'hui dans une certaine mesure; les gouvernements, les gros intérêts financiers soutiennent trop jusqu'ici les expositions. Si la population se portait vers l'exposition de Montréal, le succès est assuré.

Les cultivateurs peuvent offrir beaucoup pour intéresser les visiteurs; leurs exhibits seront bien choisis et variés, grâce aux facilités de transport de Montréal.

Après le discours de M. Barton, les représentants des sociétés agricoles ont adhéré tour à tour au projet d'une exposition; ils ont réclamé l'appui des gouvernements fédéral et provincial ainsi que du conseil municipal de notre ville, et aussi des conseils municipaux des villes voisines. Les agriculteurs vont s'organiser pour que le projet remporte tout le succès possible.

Affaires scolaires

Québec, 17 (D.N.C.) — Le lieutenant gouverneur en conseil a nommé M. Venard Petrin commissaire d'écoles pour la municipalité de Wright, dans le comté d'Ottawa. Il a aussi détaché certains terrains de la municipalité scolaire de Jonquières pour les annexer à la municipalité de Kénoagami.

Le territoire qui forme actuellement la municipalité scolaire de "Lavolette" dans le comté de Massé, a été annexé à celle de St-Ignace-du-Lac, dans le même comté.

Quatre ouvriers meurent sous un éboulement

Québec, 17 (D.N.C.) — Joseph Lebel, le père de neuf enfants, Adélaïde Tremblay, 24 ans, père d'un enfant, Georges Lévesque, 25 ans, Victor Lévesque, 20 ans, ont été ensevelis samedi sous un amas de sable à Kénoagami. Ces quatre ouvriers n'ont pu être secourus à temps, car ils se trouvaient sous l'épaisse couche de sable et de pierre qui les recouvrait. Il a fallu sept heures de travail pour déterrer les cadavres. La compagnie Price Brothers, pour la construction de ses nouvelles usines à Kénoagami, avait conclu un contrat avec M. Lévesque et prenait du sable sur sa terre. Une coupe imposante avait été faite déjà et avait 75 à 100 pieds de hauteur, lorsque, samedi midi un premier éboulement se produisit, mais on n'en fit pas grande attention. Vers trois heures, le second éboulement eut lieu; il causa l'ensevelissement des quatre ouvriers mentionnés plus haut et qui travaillaient au pied de la coupe. Un cinquième ouvrier faillit périr avec les autres; il fut emporté avec le sable qui le recouvra plus loin. Les funérailles des victimes auront lieu demain, après enquête du coroner.

Le pont ne sera ouvert qu'au printemps

Québec, 17. (D.N.C.) — La rumeur a circulé à Montréal que le nouveau pont entre Dorion et l'île Perrot était ouvert à la circulation. Le département provincial des travaux publics nous affirme que cette rumeur est fautive, et que ce pont ne sera pas ouvert à la circulation avant le printemps.

Sun Yat Sen fait son dictateur

Hong-Kong, 17 Sun Yat Sen, le chef de la Chine méridionale, a notifié le commissaire de la douane de Canton, de son dessein de faire dans ce département des nominations qui diminueraient les pouvoirs du commissaire et du personnel actuel.

Le Dr Sun a expliqué que l'admission de Canton n'a point renvoyés au commissaire ni ses employés.

SEPT NOUVELLES COMPAGNIES

EMISSION DE LETTRES PATENTÉES POUR UN CAPITAL AUTORISÉ DE \$9,264,000

Québec, 17. (D.N.C.) — Deux nouvelles compagnies minières, dont l'une sans responsabilité personnelle, viennent d'obtenir des lettres patentes du lieutenant gouverneur en conseil. L'une, la cie "Fourmière Gold Mines", a un capital autorisé de \$6,000,000; la seconde, "The Harricana Gold Mines Ltd.", a un capital de \$3,000,000.

Sept autres compagnies ont obtenu des lettres patentes et le total du capital autorisé, avec celui des deux compagnies mentionnées plus haut, est de \$9,264,000.

Les lettres patentes de la compagnie "Fourmière Gold Mines Ltd." ont été accordées à P.-J. Powers, Florence Varney, Ella-M. Jackson, F. Ruby Muggersidge, Hanna-G. McKeil, Marie-M. MacDonald et Ada Lewis, tous de Montréal. Le bureau principal de la compagnie sera à Montréal.

L'autre compagnie minière "The Harricana Gold Mines", a acquis les lettres patentes au nom de A.-J.T. Wendt, explorateur de mines, de Amos J.-H. Paré, c.r., et Barthé Boulay, de Québec. Les actionnaires n'encourent aucune responsabilité au delà du prix payé ou qu'ils auront convenu de payer à la compagnie pour ses actions. Le bureau-chef de la compagnie est à Québec. Les autres compagnies nouvelles sont les suivantes:

"Associated Canadian Industries, Inc.", \$20,000, Montréal; "L'Association athlétique Franc-Rieur, Inc.", \$20,000, Montréal; "La Cie de Briques de Scott, Ltée.", \$10,000, Ste-Maxime-de-Scott; "Province of Québec Safety League", \$15,000, Montréal; "Ranger, Ltée.", \$20,000, Montréal; "Raymond Cement Products, Ltd.", \$10,000, Montréal; "Wellington Hotel Co.", \$75,000, Hull; "La Cie de Confection Française Ltée.", \$20,000, St-Evariste-de-Forsyth.

"International Geneva Association", Canada, a obtenu des lettres patentes qui lui permettent de posséder une propriété d'au moins \$100,000. Son bureau chef sera à Montréal.

Des lettres supplémentaires ont été accordées à la cie J.-H. Paquet, (Machinerie) Ltée. Cette compagnie portant autrefois le nom suivant: "Les Usines Richelieu". Le capital sera de \$250,000. La Compagnie Beauchemin et fils Ltée., a fait augmenter son capital à la somme de \$299,900.

UNE ERREUR DESAGREABLE

UN CITOYEN REFUSE DE FAIRE DU VIOLON POUR UN HOMONYME — PRETENDUS EMPLOIEMENTS — UN ACCIDENT.

Le juge Bruneau a permis ce matin l'émission d'un bref d'habes corpus demandé par J.-A. Villeneuve. Ce dernier a été coffré samedi en vertu d'un mandat du juge Enright qui condamnait un nommé A. Villeneuve à trente jours de prison pour contravention à la loi des liqueurs. Le Villeneuve qui a été mis au violon prétend qu'on s'est trompé de personne.

Si la loi est vraie, ce serait la deuxième fois que l'aventure arrive. Les agents de la commission avaient déjà interné avec certaines vexations une jeune fille, alors que c'était la mère qui était condamnée et qu'elle se nommait tout différemment que sa fille.

Le juge Cousineau a consacré l'avant-midi à entendre une réclamation de Vilbac Rhéaume contre la ville de Verdun. Rhéaume se dit propriétaire de certains lots dont la ville s'est emparée en 1914 pour construire des égouts, sans son consentement préalable. Rhéaume a protesté en 1917, mais sans succès. Il demande maintenant le retour de ses lots ou une somme de \$25,000. La ville riposte qu'elle a toujours possédé les lots et que Rhéaume n'a rien à y voir.

Le juge Martin a entendu la cause d'Alfred Péruasse contre la Compagnie des Tramways de Montréal. Le fils du demandeur a été grièvement blessé le 30 mars 1922, au cours d'une collision entre un tram et une auto. Celle-ci se trouvait dans une voie de tram dont les rebords étaient tellement escarpés qu'il lui était impossible d'en sortir. Le demandeur réclame dix mille dollars et proteste que la compagnie est responsable, parce que le wattman a été supérieurement négligent. La compagnie proteste que c'est le chauffeur de l'auto qui a été négligent et qu'il se trouvait au surplus en contravention avec les règlements municipaux en restant sur la voie.

La politique vainc la coquette féminine

Londres, 17. (S.P.A.) — Le privilège traditionnel dont jouissent les femmes de ne pas dévoiler leur âge opère à rebours de ce temps en Angleterre, s'il faut en croire certains organisateurs politiques. Des femmes, mues par des motifs politiques, s'écarteraient de la coutume inscrites sur les listes électorales qu'elles ne le sont en réalité, afin de pouvoir user du droit de suffrage.

Certains agents d'élection s'étonnent du nombre excessivement grandissant des votantes et ils semblent douter que toutes les femmes inscrites sur les listes électorales aient légalement le droit de voter. Comme les femmes ne sont censées voter que lorsqu'elles sont parvenues à l'âge de 30 ans, alors que les hommes eux peuvent voter à 21.

OUVERTURE OFFICIELLE DES NOUVEAUX MAGASINS DUPUIS

M. Médéric Martin, des ecclésiastiques, des échevins et des hommes d'affaires assistent à cette — Grand'foule. — Grande foule.

L'ouverture officielle de la nouvelle annexe des magasins Dupuis Frères a eu lieu ce matin. Dès neuf heures précises, à l'heure marquée pour l'ouverture des portes, une foule s'engouffrait et se répandait autour des nouveaux rayons.

Les nouveaux locaux sont dans le meilleur goût. Les appartements sont fort hauts et d'une blancheur éclatante en plus d'être éclairés à profusion. Les marchandises y gisent tout un lustre et un éclat qui n'est pas à dédaigner. Les clients ont ainsi l'avantage d'examiner à loisir les étoffes et de ne pas se laisser tromper par les reflets presque toujours menteurs de la lumière électrique ou de la lumière tamisée d'ombre. Des calorifères dissimulés dans les murs distribuent une chaleur modérée et qui n'incommoder pas comme en certaines maisons où les plafonds sont trop bas. Tout à l'arrière, est un immense buffet capable de recevoir cent vingt-sept personnes assises. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en disant que c'est le propre buffet du magasin Steel, le plus grand et le plus beau à Montréal, croyons-nous. Le menu y est des plus variés et en outre à très bon marché. Que l'on songe en effet qu'un client peut aborder un potage, une cuisse ou une aile de poulet, légumes, le café et dessert pour cinquante sous environ, le tout d'une propreté scrupuleuse et d'une délicatesse exquis.

A l'ouverture du magasin, M. Médéric Martin a présenté M. Médéric Martin en quelques mots. M. Martin rappelle qu'il y a quarante-trois ans, il était employé comme petit commis chez Dupuis Frères. Il était alors garçonnet et fréquentait l'école. Comme durant les vacances, il n'aimait pas vagabonder dans les rues et qu'au surplus il n'était pas riche, il s'engageait chez Dupuis. Les choses ont bien changé depuis, mais il a gardé de cet âge un excellent souvenir.

La population canadienne-française doit se faire un devoir d'encourager la maison Dupuis de préférence aux maisons commerciales étrangères. C'est une armature économique que nous nous forgeons ainsi insensiblement, et c'est aussi une preuve éclatante que nous saurons faire corps aux moments critiques et qu'ainsi il faut compter avec nous.

Après les discours, les personnages officiels ont procédé à l'importante opération de poser pour les journaux. Chacun alors s'est occupé de visiter les rayons au gré de sa fantaisie. Parmi les assistants on remarquait MM. Narcisse Dupuis, M. Fabbé J.-N. Dupuis, le R. Père L. Lande, le révérend Père Turgeon, O.M.I., MM. Armand Dupuis, J.-C. Dupuis, M. l'abbé Rosaire Dupuis, M. L.-H. Dupuis, P.-L. Dupuis, A. Béric Dupuis, les échevins Léon Trépanier, Riel et Savard, J.P.-A. Vallancourt, Joseph-Émilien Daoust, P. Painchaud, Rodolphe Monty H. Labelle, J.-O. Labrecque, William Birks, S.-H. Cohen, propriétaires du rayon de tapiserie; H. Truchon, A. Archambault, A. Bouliès, Eugène Tarte, A. Brown, G.-A. Langevin, L. Gélinas, et nombre d'autres personnes qu'il n'est pas possible de mentionner vu le manque d'espace.

INCENDIE D'UNE EGLISE

Haverhill, Mass., 17 (S. P. A.). — L'église de la paroisse catholique Saint-Joseph, de Haverhill, a été détruite par un incendie, à trois heures, ce matin.

Le curé, l'abbé Henri Pérennes, a fait d'héroïques mais vains efforts pour sauver les Saintes Espèces et les registres de la paroisse. Le feu a pris naissance dans la sacristie, mais on ne sait comment. Les pertes s'élevaient à \$100,000. Les flammes ont failli se communiquer au couvent des Soeurs Grises.

CLEMENCEAU RIPOSTE

Paris, 17 (S. P. A.). — M. Georges Clemenceau repose confortablement aujourd'hui à son domicile, rue Franklin, malgré l'accident d'automobile dont il a été victime, hier, sur la route entre Nantes et Paris. Ses médecins déclarent qu'il devra prendre un repos complet d'une semaine. Les éclats de verre lui ont fait plusieurs contusions à la figure. Les points de suture seront enlevés samedi.

"Tigre" ne paraissait point abattu aujourd'hui. Il causait familièrement avec les membres de sa famille. "C'est malheureux de ne pouvoir manger", disait-il, "mais c'est bien pis encore de ne pouvoir parler autant que je le voudrais." M. Clemenceau, la tête entourée de bandages, a lu ses journaux comme d'habitude ce matin, y compris la relation de l'accident qui lui est survenu.

L'ancien premier ministre a raconté aujourd'hui à ses amis qu'il sommeillait dans l'automobile lorsque celle-ci alla se briser contre un arbre et que, se réveillant en sursaut, il se crut au front comme pendant la guerre et comme si un obus avait explosé.

Pour la messe de minuit

M. Adolphe Brassard, secrétaire de la Commission des tramways, envoie au conseil la résolution suivante adoptée par la commission relativement aux taux de passage dans les tramways, le jour de Noël et le jour de l'An.

"Résolu: qu'instructions soient données à la compagnie des tramways de Montréal de permettre au public de voyager dans les tramways, de minuit à 5 heures du matin, le jour de Noël (25 novembre 1922) et le jour de l'An (1er janvier 1923), aux taux réguliers du jour."

La reconstruction de Reims

Reims, 17 (S.P.A.) — Les membres de la société coopérative de Reims se sont réunis samedi sous la présidence du marquis de Polignac. Le marquis a fait connaître les travaux exécutés par la société au cours de sa quatrième année d'existence. Il a dit qu'elle a dépensé 180,000 francs dans Reims durant l'année 1922 et que si l'Etat peut continuer ses subsides, la reconstruction de la ville de Reims sera terminée avant 1928.

Mort du secrétaire de M. Daly

Toronto, 17 — Thomas O'Connor, secrétaire particulier de H.-J. Daly, président de la défunte "Honey Bank", et qui était engagé par cautionnement de \$30,000 à rendre témoignage pour la Couronne dans la poursuite intentée aux directeurs et aux fonctionnaires de l'Institution précitée, est mort ce matin à l'hôpital Saint-Michel, succombant à l'empoisonnement par arsenic.

La famille Dupuis est, dit-il, une des plus anciennes du pays. Ses membres, à différentes époques de notre histoire, ont joué un rôle prépondérant dans tous les domaines et tout à l'honneur de la race.

Dès 1668, l'histoire mentionne M. Zacharie Dupuis comme le troisième personnage en importance après le gouverneur de Montréal.

L'épanouissement de la maison Dupuis est d'un heureux augure pour l'est. L'heure s'en vient où bon gré mal gré le centre de la ville sera le noyau de la rue Saint-Denis à la rue Papineau. L'Est vaut l'Ouest et il n'y a pas de raison pour que nous ne progressions pas.

Après les discours, les personnages officiels ont procédé à l'importante opération de poser pour les journaux. Chacun alors s'est occupé de visiter les rayons au gré de sa fantaisie.

Parmi les assistants on remarquait MM. Narcisse Dupuis, M. Fabbé J.-N. Dupuis, le R. Père L. Lande, le révérend Père Turgeon, O.M.I., MM. Armand Dupuis, J.-C. Dupuis, M. l'abbé Rosaire Dupuis, M. L.-H. Dupuis, P.-L. Dupuis, A. Béric Dupuis, les échevins Léon Trépanier, Riel et Savard, J.P.-A. Vallancourt, Joseph-Émilien Daoust, P. Painchaud, Rodolphe Monty H. Labelle, J.-O. Labrecque, William Birks, S.-H. Cohen, propriétaires du rayon de tapiserie; H. Truchon, A. Archambault, A. Bouliès, Eugène Tarte, A. Brown, G.-A. Langevin, L. Gélinas, et nombre d'autres personnes qu'il n'est pas possible de mentionner vu le manque d'espace.

O'Connor fut admis à l'hôpital, hier matin, souffrant de douleurs cérébrales qu'il attribuait à une chute qu'il aurait faite en pénétrant dans son appartement, rue Jarvis, vendredi soir.

Cette blessure a sans doute été pour quelque chose dans son trépas, mais de l'avis du Dr Silver Thorne, un des médecins de l'hôpital, la mort a été causée par une maladie de reins qui avait dégénéré en urémie.

Les vacances à l'Université

Les vacances de Noël des étudiants de l'Université de Montréal commenceront samedi de cette semaine à midi.

La reprise des cours dans toutes les facultés et écoles aura lieu le lundi 7 janvier prochain, lendemain de la fête des Rois. Il y aura, ce même lundi, réunion des conseils de la faculté de médecine et de l'école polytechnique.

Guéri par Pie XI

Québec, 17. (D.N.C.) — Un jeune homme, M. Simard, de Saint-Roch, était à l'Hôtel-Dieu depuis plusieurs mois et souffrait de tuberculose dans une jambe. Il ne pouvait marcher sans l'aide de deux béquilles. Hier après-midi, d'après un témoignage ecclésiastique, un parent alla le voir. Cette personne portait sur un morceau d'une soutane de Pie X et elle conseilla à Simard de porter cette relique sur sa jambe. Simard, plein de confiance, appliqua la relique et aussitôt il sentit une chaleur nouvelle dans le membre souffrant. Il se leva, comme malgré lui, et marcha très bien, sans ses béquilles. On a fait des prières de reconnaissance à la suite de ce miracle.

Fredericton, N.-B., 17. (S.P.C.) — La nouvelle gare du Pacifique-Canadien à Fredericton a été inaugurée aujourd'hui. La construction de cet édifice a coûté \$40,000.

L'ETUDE DU BUDGET DE 1924

LES ECHEVINS VEULENT EN FAIRE UNE ETUDE DETAILLEE. CONTRE LES DESIRS DU COMITE EXECUTIF. LES EPICERIES RESTERONT FERMEES LE DIMANCHE.

Les conseillers municipaux se proposent d'étudier les prévisions budgétaires de 1924, à la séance spéciale du conseil aujourd'hui; le conseil exécutif n'est guère disposé à leur permettre une étude détaillée, sous prétexte que l'adoption en bloc du budget comme la chose s'est pratiquée depuis trois ans est bien préférable et leur épargnerait un temps précieux.

Le budget de 1924 pourvoit à des emprunts qui dépassent la somme de dix millions et pour lesquels une somme de \$540,531 sera votée pour le service des intérêts. Un de ces emprunts représente le remboursement d'un vieux emprunt de \$3,808,000; un autre de \$4,000,000 pour le fonds de roulement destiné à l'exécution des travaux permanents de voirie; puis un emprunt de \$1,500,000 qui servira à la reconstruction de l'hôtel de ville; deux emprunts de \$350,000 et de \$650,000 respectivement pour l'augmentation de la valeur foncière et un emprunt de \$500,000 pour les travaux d'améliorations de l'aqueduc.

Le feuilleton du jour renferme, en outre, les questions suivantes, laissées sur la table, à savoir: l'expropriation de la rue Gauthier, l'avance de l'heure, la fermeture de bonne heure des magasins, la suppression de la voie de tramways de la rue Guy, la circulation des voitures sur certaines rues, le coût des navires, l'adoption du code du bâtiment, le règlement des enseignes lumineuses et celui des kiosques pour la vente des journaux.

LA FERMETURE DES MAGASINS

Au sujet de la fermeture des magasins le soir, M. Jacobs du quartier Saint-Louis propose trois choses: que l'on conserve le règlement actuel, que l'observation du dimanche soit la même pour tous, c'est-à-dire que si l'on permet la vente à quelques établissements, qu'on accorde aussi cette même permission à ceux qui font la vente du pain, parce que ce produit est une chose d'absolue nécessité. Enfin il croit que, tout en favorisant l'observance du dimanche, que la ville de Montréal n'a pas le droit de se prononcer sur ce point parce qu'un tel pouvoir ne relève que du gouvernement fédéral.

Le rapport de la commission échevinale sur la fermeture à bonne heure des magasins, tout en allongeant la liste des établissements qui ne tombent pas sous ce règlement, a cependant décrété que tous les établissements qui font un commerce de détail ont un droit de commerce normaux et que le commerce d'épicerie devront fermer aux heures réglementaires. Nous avons déjà parlé de la question plusieurs fois. Présentement, ces mêmes établissements peuvent rester ouverts, mais à une condition: c'est qu'après les heures réglementaires, ils doivent séparer par une cloison leur commerce permis si ils veulent continuer à vendre. Mais si le rapport actuel de la commission était adopté, il ne serait plus question de cloison; tous les établissements qui font le commerce que nous venons de mentionner devront fermer sans conditions. C'est M. Sarnegret qui favorise cette modification au règlement.

La question a été ajournée, à la dernière séance du conseil, à la demande de M. Quintal; elle occupe le deuxième rang sur l'ordre du jour. Elle a suscité un vif intérêt jusqu'ici si l'on en juge par le nombre de commerçants faisant le double commerce qu'elle a attirés aux dernières assemblées du conseil.

UNE INNOVATION

Le maire a invité un nommé Max Millini, à exécuter des tours d'adresse et de mystification devant le conseil municipal. Il a appris par M. Jacobs que cet étranger a déjà donné les preuves de son savoir faire devant le roi d'Angleterre et le président des Etats-Unis; il en a conclu qu'il n'était que juste et légitime que Millini vienne s'exécuter devant le maire de Montréal.

LES TRIBUNAUX CIVILS

UNE ACTION PEU ORDINAIRE CONTRE LE SEMINAIRE DE QUEBEC

M. Joseph Landry, de Montréal, vient d'intenter contre le Séminaire de Québec, une poursuite peu ordinaire. Landry qui est, à ce qu'il prétend, l'héritier direct de Louis Hébert, le premier colon du Canada, réclame la possession du terrain où se trouve bâti actuellement le château Frontenac et qui appartient au Séminaire de Québec. Ces terrains ont été concédés à Louis Hébert comme fief noble par le roi de France. Aucun des descendants de Hébert n'les a donnés au Séminaire de Québec, mais ce dernier les a pris de force. Comme un fief de pareille nature ne peut jamais être aliéné par le temps, Landry réclame la possession. On estime qu'il vaut au bas mot la somme de cinq millions.

DES DOMMAGES-INTERETS

Le juge Lane a condamné, samedi matin, Charles-E. Beauchesne, à payer à Louis-Thomas Boucher de Grosbois, une somme de \$233 pour dommages.

Beauchesne avait fait coffrer Grosbois, à la suite de transactions où Beauchesne croyait avoir été indigne trompé. La plainte a été rejetée et l'accusé a poursuivi son adversaire pour dommages en diffamations, et réclamé deux mille dollars.

Le juge a déclaré que le défendeur avait agi à la légère et malicieusement. Il a réduit toutefois la réclamation à \$233.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

ENTRE HALIFAX ET LIVERPOOL

LE CEDRIC ET LE CELTIC EN SERVICE CET HIVER—ON PREVOIT UNE GRANDE ACTIVITE A HALIFAX—VINGT-DEUX VICTIMES D'UN NAUFRAGE.

On annonce que la ligne White-Star Dominion mettra en service régulier entre Liverpool et Halifax le *Cedric* et le *Celtic* durant les mois de février, mars et avril prochain. Les autorités de cette ligne prévoient que l'activité au cours de l'hiver, sera probablement plus considérable que jamais dans le port d'Halifax.

Le *Cedric* et le *Celtic*, jaugant respectivement 22,000 et 21,000 tonnes, sont les paquebots bien connus des voyageurs; ils sont affectés de la guerre, au service Liverpool-Queenstown-New-York. Le *Doric* sera aussi affecté au service Liverpool-Queenstown-Halifax durant les mois de janvier et février.

Seront affectés au même service, à partir de décembre courant, le *Zeeland*, le *Belgenland*, le *Laplant* et le *Mongolia*.

A BORD DU MAJESTIC

Le *Majestic*, de la ligne White-Star, qui était arrivé mardi dernier à New-York avec 669 passagers de première classe, 528 de deuxième, 504 de troisième est reparti samedi à destination de Cherbourg et Southampton avec 500 passagers de première classe, 359 de deuxième et plus de 600 en troisième.

NOUVELLE METHODE DE SAUVETAGE

Une dépêche datée de Berlin mande qu'une compagnie allemande vient de se former, qui a découvert un moyen pratique de sauver les navires considérés comme définitivement perdus. Ce moyen consiste à couper en deux parties, et sous l'eau un navire qui a coulé, et à le renflouer ensuite partie par partie.

CHARGEUR AUTOMATIQUE

Un chargeur à grain automatique, invention due à M. George Munday, de Vancouver, semble devoir révolutionner les méthodes de manipulation du grain dans les ports, prétendent certains experts qui l'ont vu en opération dans un des entrepôts de notre port. On dit que, grâce à cette nouvelle machine, le chargement des navires ne prendra que le quart du temps ordinaire et coûtera cinquante pour cent meilleur marché.

NAUFRAGE DU RUNA

Norfolk, Virginie, 17 (S.P.A.) — Vingt-deux hommes ont perdu la vie dans le naufrage du vapeur norvégien *Runa*, qui coulé à la hauteur des récifs de Frying Pan. Deux chaloupes seulement ont été lancées à la mer. L'une d'elles a été recueillie avec ses quatre occupants par le navire-citerne *W. W. Mills*, qui sauva en outre un homme qui était tombé à l'eau. Ce sont les seuls survivants d'un équipage de vingt-sept membres.

On croit qu'il y avait six cadavres dans la chaloupe recueillie par le *Modoc*. Des dépêches antérieures disent que la chaloupe était à la dérive avec six hommes. Le *Modoc*, qui fut dépêché sur les lieux lorsqu'on apprit que le navire avait coulé dans une tempête, a passé la journée d'hier sur le théâtre du naufrage. Le *W. W. Mills* et le *Berkshire* ont aperçu des cadavres flottants, mais on ne dit pas s'ils les ont recueillis.

On doute que cela peut se faire par les mauvais temps. Les premières dépêches du *Modoc* mandaient que la mer était trop forte pour qu'on put tenter de transborder les cinq survivants et que le *W. W. Mills* se rendait à Sabine, Texas. On ignore la cause du naufrage. Le *Runa* était un petit navire, mais il passait pour être en bon état. Il naviguait sur l'Atlantique depuis des années. Il renouvella sa provision de charbon à Newport-News le 9 décembre, se rendit à Savannah le même jour et partait mercredi pour Liverpool. Le *Modoc* chercha sur les lieux afin de chercher les cadavres.

AUTRE NAUFRAGE

Marshfield, Oregon, 17. — Le vapeur *C. A. Smith*, chargé de 1,500,000 pieds de bois, s'est brisé sur des rochers submergés hier matin. Il est perdu corps et biens. De huit à dix hommes ont perdu la vie par suite du chavirement d'une chaloupe.

NAVIRE DESEMPARE

Boston, Mass., 17 — Le navire-citerne *Hampton Roads* est désemparé dans la baie de Massachusetts et incapable d'avancer, mande un sans-fil intercepté au poste de T. S.F., hier soir.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le *Canadian Importer* est arrivé à Vancouver le 13 décembre, venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le *Canadian Runner* est parti d'Halifax pour les Indes occidentales le 13 décembre. Le *Canadian Sapper* est arrivé à Halifax le 13 décembre, venant de Saint-Jean, Ile de Terre-Neuve. Le *Canadian Victor* est parti de Saint-Jean pour Dundee, Cardiff et Swansea le 14 décembre.

Un détective tue un cambrioleur

Minneapolis, Minn., 17. — Arthur Brown, qui avec Norman Ryan ont tenté vendredi soir dernier de cambrioler le bureau de poste de Minneapolis, a été tué hier soir par le détective M. Meehan. Brown a été attiré chez son amie, Irène Adams, par un stratagème de la police. Lorsqu'il est entré il a vu Meehan, et se voyant perdu, a tiré son revolver, mais il a été prévenu par le policier qui l'a abattu d'une balle en plein cœur.

FAITS DIVERS

UN DETECTIVE BLESSE UN VOLÉUR

William Boivin, 26 ans, 34a, rue Vitre, a été abattu hier soir, à coups de revolver comme il s'efforçait après avoir cambriolé un magasin.

Le détective Beauchamp, de l'Alliance Nationale des Détectives, se promenait hier soir, rue Craig, lorsqu'il a aperçu quatre jeunes gens qui ouvraient la porte du magasin C. Gersovitch, 189 rue Craig est. Au même instant, Gersovitch criait au voleur. Les apaches ont pris quelques marchandises et se sont enfuis. Beauchamp les a poursuivis et après plusieurs menaces, l'un a tiré dessus. Tous ont réussi à s'échapper pour le moment. Toutefois comme il avait vu un morceau de pantalon voler au vent, Beauchamp a fait une enquête dans les hôpitaux et finalement a reconnu Boivin qui venait d'arriver à l'hôpital Général pour se faire extraire une balle dans la cuisse. Boivin sera traduit en Cour de police pour vol.

MAGASIN DE NOUVEAUTES CAMBRIOLE

Les voleurs sont entrés hier soir dans le magasin de nouveautés Isidor Alderstein, 1207, boulevard St-Laurent et y ont pris la plus fine lingerie de la boutique. Deux Chinois, Sam Yee Lee, 35, rue Marie-Anne est, et Sam Lung, 15, rue Marie-Anne est, ont eu une aventure analogue. Ils étaient à repasser des chemises, samedi soir, lorsqu'ils ont vu passer des tringles sous leur nez. En même temps deux bandits sont entrés et ont pillé le tiroir-caisse, qui renfermait quelques piastres.

IL SUCCOMBE A SA BLESSURE

Luc Poitras, 38 ans, chauffeur de fourniture de l'hôtel Lafayette, coin des rues Amherst et Demontigny, a succombé hier à une fracture crânienne qu'il s'est infligé vendredi après-midi, en cubant tête première dans la cave.

LES PRINCIPALES RECOLTES POUR 1923

LEUR VALEUR EST ACTUELLEMENT DE \$892,572,300, CONTRE \$962,293,200 EN 1922.

Ottawa, 17 (S.P.C.) — La valeur des principales récoltes pour 1923 est actuellement de \$892,572,300, en comparaison de \$962,293,200 en 1922 et de \$931,863,670 en 1921. Cette somme se répartit comme suit:

Blé: 1923, \$314,652,000; 1922, \$539,419,000; 1921, \$242,936,000.
Avoine: 1923, \$177,509,000; 1922, \$185,455,000; 1921, \$146,395,300.
Orge: 1923, \$32,272,000; 1922, \$33,335,300; 1921, \$28,254,150.
Seigle: 1923, \$12,830,700; 1922, \$18,703,200; 1921, \$15,399,300.
Autres gains: 1923, \$64,937,600; 1922, \$54,322,100; 1921, \$48,036,920.
Pommes de terre: 1923, \$52,261,000; 1922, \$50,320,000; 1921, \$82,147,600.
Foin, trèfle et alfa: 1923, \$177,299,000; 1922, \$205,245,000; 1921, \$280,975,200.
Racines et fourrages: 1923, \$50,811,000; 1922, \$75,493,600; 1921, \$87,719,200.
La récolte de blé dans l'Ouest est de \$24,807,000, au Manitoba, en comparaison de \$49,842,000 en 1922; de \$164,204,000 en Saskatchewan, en comparaison de \$212,642,000 en 1922; de \$102,354,000 en Alberta, en comparaison de \$50,031,000 en 1922.
La valeur de la récolte se chiffre comme suit par province: Saskatchewan: 1923, \$241,891,500; 1922, \$296,227,200.
Ontario: 1923, \$229,639,000; 1922, \$222,599,400.
Québec: 1923, \$143,051,000; 1922, \$165,159,600.
Alberta: 1923, \$140,750,000; 1922, \$94,946,800.
Manitoba: 1923, \$67,083,000; 1922, \$98,078,000.
Nouveau-Brunswick: 1923, \$22,679,800; 1922, \$31,979,000.
Nouvelle-Ecosse: 1923, \$20,543,100; 1922, \$24,140,400.
Colombie Anglaise: 1923, \$16,509,000; 1922, \$18,273,000.
Ile du Prince-Edouard: 1923, \$10,423,900; 1922, \$10,889,800.

BENEDICTION D'UNE EGLISE

UNE BELLE FETE A ST-HERME-NEGILDE DE GUYBOURG.

La nouvelle église de la paroisse de St-Herménégilde de Guybourg a été l'objet d'une belle fête hier, lorsque Mgr Deschamps l'a solennellement bénite. Spécialement décorée pour la circonstance elle était vraiment majestueuse et imposante dans son style roman. Mgr Deschamps a tout d'abord béni l'extérieur de l'église assisté de M. Y. Geoffroy, curé de la paroisse, et de M. A. Desjardins, curé de Viauville. Précedé de tout le clergé, il a ensuite fait le tour de l'église à l'intérieur en aspergeant d'eau bénite l'intérieur de la nouvelle construction.

La grand'messe a été ensuite chantée par Mgr LePailleur ayant comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé Thériault, aumônier de St-Jean-de-Dieu, et M. J. Duro, aumônier des RR. SS. de la Providence. M. le curé de la paroisse a ensuite souhaité la bienvenue à Mgr Deschamps, représentant de l'archevêque, ainsi qu'aux nombreux fidèles et amis de la paroisse. Dans son sermon de circonstance M. l'abbé R. Caron, curé de St-Victor, a fait une magnifique description de ce qu'est la paroisse. Montrant les progrès que celle de St-Herménégilde avait faits en si peu de temps, il a prédit un brillant avenir à cette paroisse qui a su bâtir un temple au Seigneur. Après le sermon, Mgr Deschamps a adressé des remerciements au curé et aux paroissiens, dont le zèle et la bonne volonté s'étaient manifestés aussi rapidement et d'une façon aussi tangible.

Une messe harmonisée a été très bien rendue par la chorale de l'église sous la direction du maître de chapelle, M. R. Proulx. L'orgue a fait entendre ses airs de grande fête sous l'habile direction de Mlle M. Geoffroy. On a chanté des extraits des messes de Gounod et de Pott; le Gloria de Gounod, le Credo de Gounod également et le *Fulgubet* de T. Dubois.

Tous ont admiré les belles lignes architecturales de l'église qui est en style roman. Le maître-autel, la table de communion sont des oeuvres d'une grande beauté qui sortent des ateliers de Larato. Cette église est un modèle de construction économique et elle est à l'épreuve du feu. Les plans sont de M. l'architecte E. Larivière.

Les Chevaliers de Colom canadiens-français et l'école de Pembroke

DEUX DECLARATIONS A Valleyfield

MOTION

CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 1180 DE VALLEYFIELD

A l'occasion de l'ouverture de l'école bilingue de Pembroke, le Conseil 1180 de Valleyfield exprime ses plus sincères félicitations à M. Longpré, président du cercle Lorrain, et à ses collègues, braves Canadiens français de Pembroke, qui voulant agir puissamment et survivre, n'ont pas craint de s'imposer de lourds sacrifices et de vivre leur patriotisme ardent, pour donner à leurs enfants une éducation bilingue avec la connaissance parfaite de leur langue maternelle: le français.

Ce Conseil entend que pour vivre en paix dans ce pays, tous les Canadiens doivent jouir de leurs droits essentiels, reconnus par les traités, conservés par les traditions, garantis par la constitution actuelle du Canada et auxquels nous attachons une importance de première valeur. Ce Conseil émet le vœu que toutes les influences colombiennes, de Québec et d'Ontario, s'unissent dans un fraternel effort, afin de faire disparaître dans un bref délai, les causes de ces conflits regrettables et de donner à tous le "Fair Play" britannique tant prôné à l'occasion des voyages de bonne entente.

Et à ces fins, le même Conseil, s'inspirant de la charité, de l'union et de la fraternité que doivent pratiquer tous les Chevaliers de Colom, s'efforçant sur l'esprit catholique, fondement de notre ordre et sur l'esprit de justice, apaisage supposé de tous nos confrères en chevalerie, enfin, se basant sur le respect loyal et complet de la langue, des traditions et de la mentalité de chaque race qui compose l'ordre des Chevaliers de Colom, supplie tous les Conseils de l'ordre dans les provinces de Québec et d'Ontario, de protester contre cette injustice afin de faire régner la concorde dans toutes les parties du pays.

Il est proposé et unanimement résolu que copie de cette résolution soit transmise au Conseil d'Etat de la province de Québec, au président du cercle Lorrain, au Progrès de Valleyfield et autres journaux.

(Signé) M. CHATEL, Grand Chevalier. J. COURTEAU, Secrétaire-archiviste.

A Sorel

RESOLUTION adoptée par le Conseil 1132, des Chevaliers de Colom, de Sorel, à son assemblée du 10 décembre 1923.

A l'occasion de l'établissement d'une nouvelle école bilingue, à Pembroke, et du mouvement général nouvellement lancé dans tout le Canada français par l'A.C.F.C., et les autres groupes d'action canadienne-française, le Conseil 1132 des Chevaliers de Colom de Sorel, désire exprimer au Cercle Lorrain de Pembroke et, par son intermédiaire, à toute la population canadienne-française de cette ville et de l'Ontario en général, ses sincères félicitations et le vif intérêt qu'il porte au succès de leurs efforts vraiment patriotiques.

Ce conseil considère que le Canada ne peut vivre dans l'harmonie, si l'on n'est pas accordé à tous les éléments en général la jouissance de leurs droits essentiels, et à chacun d'eux, des grandes racées qui y habitent, la plénitude des droits assurés tant par la nature que par la constitution du Canada, les traités et les traditions séculaires de notre nation et de notre religion reconnue par les papes Léon XIII et Benoît XV dans les lettres apostoliques "Affari vos" et "Commission divinitus", consacrée par des usages soigneusement conservés et auxquels la mentalité du peuple et le bon sens attachent une importance de premier ordre.

C'est pourquoi ce Conseil forme le vœu que tous les esprits bien pensants et justes s'efforcent de faire disparaître tout malentendu occasionné par la violation ou l'oubli de l'un ou de l'autre de ces droits.

Elle sera Fière de ses Etreannes si vous lui Offrez une Fourrure DESJARDINS

Le chic et l'élégance consistent surtout à porter du rare, du nouveau, de l'inédit. C'est précisément ce que trouvera dans ses etreannes la personne à qui vous offrirez une fourrure achetée à la maison Desjardins.



Nos séries sont innombrables et superbes; elles illustrent tous les plus jolis-dessins de la saison. Nous avons su employer ou combiner de la façon la plus heureuse toutes les fourrures connues, et nos modèles sont uniques; ils ne peuvent être obtenus nulle part ailleurs, car nous y avons ajouté ce cachet d'originalité et de distinction particulier à chacune de nos créations. Nos prix, comme toujours, sont très raisonnables. Nous vous invitons à venir les comparer avec ceux que l'on demande ailleurs pour les fourrures de même qualité.

Notre magasin ainsi que notre salon de l'hôtel Windsor sont maintenant ouverts tous les soirs, et le meilleur accueil vous est réservé par un personnel nombreux et courtois.

HAS DESJARDINS & CIE
130, Rue St Denis

Pour Votre Dîner de Noël ET DU JOUR DE L'AN, NOUS VOUS RECOMMANDONS




Dindes

Les meilleures sur le marché. Poulets engraisés au lait. Canetons et jeunes oies de notre ferme du Lac Brome.

La volaille cette année est à la portée de toutes les bourses. Commandez de bonne heure.

P. Poulin & Cie
Limitée
MARCHÉ BONSECOURS
Tél. Main: 7107-7108-7109-1345-1346.

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMES



Traquez de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité: CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE
LIMITÉE
43, rue St-Vincent - MONTREAL
MAIN 7400

res de notre nation et de notre religion reconnue par les papes Léon XIII et Benoît XV dans les lettres apostoliques "Affari vos" et "Commission divinitus", consacrée par des usages soigneusement conservés et auxquels la mentalité du peuple et le bon sens attachent une importance de premier ordre.

C'est pourquoi ce Conseil forme le vœu que tous les esprits bien pensants et justes s'efforcent de faire disparaître tout malentendu occasionné par la violation ou l'oubli de l'un ou de l'autre de ces droits.

C'est aussi pourquoi ce Conseil, inspiré par une fraternité colombienne faite de l'amour de la religion catholique, qui est esprit de justice et de charité, faite aussi du respect loyal et intégral pour la langue, les traditions, la mentalité, le patriotisme de chaque race qui compose notre association, demande instamment aux confrères colombiens de favoriser de leur influence le règlement équitable des difficultés dont ils ont ou peuvent avoir connaissance.

C'est aussi pourquoi ce Conseil, considérant les besoins pressants de la nouvelle école de Pembroke, en particulier, et considérant aussi qu'il est de notre strict devoir de secourir nos frères isolés, s'efforce avec plaisir de s'unir au mouvement de souscription commencé en faveur des notes de l'Ontario, et décide de faire parvenir au cercle Lorrain de Pembroke la somme de \$50.00.

Il est proposé que copie de cette résolution soit transmise au Conseil d'Etat de la province de Québec, au président du cercle Lorrain de Pembroke et aux journaux.

(Signé) Osiar COUSINEAU, Grand Chevalier. Alcide CHEVALIER, Secrétaire. Sorel, 10 décembre, 1923.

49e anniversaire du premier ministre

Ottawa, 17. — Le premier ministre célèbre aujourd'hui son 49e anniversaire. M. W.-L. Mackenzie King est né à Kitchener, Ont., le 17 décembre 1874. Il fut sous-ministre du travail pendant dix ans, devenant ministre du département en 1909, sous sir Wilfrid Laurier. Il fut chef d'opposition en 1919 et premier ministre en 1921.

M. Fielding se porte moins bien

Ottawa, 17. — Bien qu'aucun symptôme alarmant ne se soit ma-

Vos nerfs crient famine!

De nos jours, nous vivons trop vite, nous travaillons trop, nous nous agissons trop. Et comme conséquence de ce surmenage, nous devenons plus de sels minéraux que nous n'en récupérons et nous devenons vite victimes de la neurasthénie, de l'anémie cérébrale, de névralgies, d'épuisement nerveux, etc.

Pour reminéraliser le système, lui rendre la chaux et les phosphates qui lui sont nécessaires, rien n'égale



Solution de BIPHOSPHATE DE CHAUX DES Freres Maistes

Cette solution bienfaisante est employée depuis près de cinquante ans et prescrite par la profession médicale du monde entier contre toutes les maladies du cerveau, des nerfs, des os, et comme préventif de la consommation.

"Depuis plus de deux ans, je fais usage de la SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MAISTES dans toutes les maladies du système osseux, dans la neurasthénie, dans la phthisie pulmonaire à sa première période, et dans la convalescence des fièvres typhoïde, scarlatine, etc."

"Je n'ai qu'à me louer des résultats obtenus."
T. A. LEMELUX, M. D.

En vente dans toutes les pharmacies \$1.00 le bouteille.

Casgrain & Charbonneau, Limitée
DISTRIBUTEURS
36, rue St-Paul Est - Montréal

LIGNE FRANCAISE

New-York, Plymouth, Havre, Paris
PARIS, Jan. 16. Fév. 6. Mars 12.

New-York — Havre — Paris
Belleaux transportant une seule classe à prix populaires
Chicago Dec. 20. Janv. 30. Mars 11
La Savane, Dec. 20. Fév. 2. Mars 1
Rochambeau, Fév. 20. Mars 22. Av. 19
Suffren, Fév. 27. Mars 13.
N.-Y. Vigo (Espagne) — Bordeaux
Roussillon, Janv. 1. Fév. 12.
La Bourdonnais, Janv. 22. Mars 4.
Nouvelle-Orléans — Vigo — Havre
Niagara, Janv. 11. Fév. 7.
De La Salle, Fév. 14. Mars 11.

Pour renseignements, s'adresser à GEMIN, TRUDEAU & CIE., Ltd., Agents Généraux, 24, Notre-Dame ouest, Montréal ou agents locaux. Voyagez avec les gens expérimentés.

ROSE QUESNEL
Le tabac uniforme depuis vingt ans
Il ne fatigue pas les nerfs

Page du Foyer

Petit sermon

S'habituer à la douceur, à l'indulgence. S'habituer à pardonner, à comprendre, à excuser, à supporter. Être bienveillant, être inlassablement patient. Si l'on s'irrite contre un fait, une circonstance, une personne, que ça ne soit qu'intérieurement. Éviter d'être violent et dur, de faire payer à des innocents par des rudes de paroles, les désappointements que l'on éprouve. Apprendre à se contenir, être maître de soi, bien se discipliner. Dans l'engagement et la rancune se taire. Surveiller sa langue; l'emprisonner lorsqu'elle tente de déverser ses rancœurs sur le prochain; pratiquer la charité dans ses jugements et ses opinions. Honnir la critique inutile et méchante qui enlaidit la vie et ne corrige rien.

Dans la maison, avec ses parents, ses sœurs, ses amis, ses domestiques, être sans cesse bon. N'avoir jamais la voix sèche, brève, brusque, l'exercer à être douce, même si elle réprimande. Retenir en soi les mauvais élans, les pointes, les agacements.

Si nous avions cette sagesse incessante, comme la vie serait meilleure. Avec nos commentaires grognons nous grossissons nos ennemis, nos contretemps. Notre irritabilité ajoute quelque chose aux petites blessures journalières. Notre malveillance rend les autres plus vilains qu'ils ne le sont en réalité. Notre colère qui monte à faux le plus souvent complique nos rapports avec le prochain et, en famille, accumule inutilement des nuages.

Nos rancunes, nos médisances, nos vivacités nuisent à notre propre bonheur. Lorsque nous les avons échappées, nous voudrions les reprendre; elles laissent en nous des taches difficiles à blanchir, qui nous marquent pour longtemps, nous diminuent devant nous-mêmes et pour les autres.

Et être bienveillant, être doux; toujours pardonner, excuser, comprendre, ne serait-ce pas presque la perfection? La religion ne devrait-elle pas, si nous l'entendions bien, toujours produire ces vertus en nous?

Michèle Le NORMAND.



La bonne cuisine

Salade au saumon ou au thon. — (Inuit à dix personnes). — 1 enveloppe de gélatine; 1/4 tasse (4 cuillères à table) de jus de citron. Une boîte de poisson coupé en petits morceaux; piments ou olive; sauce de salade.

Mélanger la gélatine avec l'eau froide, ajouter l'eau bouillante et après dissolution, ajouter le jus de citron et refroidir. Verser une quantité suffisante de ce mélange, dans un moule rincé à l'eau froide, pour former un fond et laisser durcir. Ensuite ajouter un peu de poisson, un rang de piments ou d'olives. Ajouter assez de gélatine pour former un rang et ainsi de suite, jusqu'à ce que le moule soit plein. Congeler complètement, renverser sur des feuilles de salade et servir avec de la sauce à salade.

On peut se servir également de poisson cuit refroidi.

Nourriture pour bébé. — 2 cuillères à thé de gélatine; 1 tasse d'eau froide; 1 tasse de lait; 3 cuillères à thé d'arrowroot ou d'orge paté; 2 cuillères à table de crème; sucre; sel.

Verser la gélatine dans l'eau et dissoudre sur le feu, ajouter le lait et laisser bouillir. Mélanger l'arrowroot avec la crème, cuire quelques minutes, mais ne pas bouillir. Ajouter un peu de sucre et une petite pincée de sel.

Salade à la gelée de tomates. — (Quatre à cinq personnes). 1 enveloppe de gélatine; 1 boîte de tomates ou une pinte de tomates en conserve; 2 cuillères à thé de sel; 1/2 cuillère à thé de poivre; 1-2 tasse de bouillon ou d'eau; feuilles de salade.

Dans une casserole, mettre les tomates et les assaisonnements, et laisser bouillir 15 minutes; passer au tamis, ajouter la gélatine dissoute dans le bouillon ou l'eau, et après refroidissement, mettre dans des tasses, ou de moules et laisser durcir. Renverser sur les feuilles de salade et servir avec la sauce préférée. Les tomates jeunes, peuvent s'employer de la même manière.

Cette salade est excellente, si on y mêle un peu de viande ou de poisson. Une bonne manière de l'employer est d'enlever les centres de la gelée, laissant 1-2 pouce d'épaisseur autour des tasses. Dans cet espace, mettre de la viande froide ou du poisson coupé en dés, et mêlé avec les restes, de n'importe quel légume vert. Faire fondre la gelée enlevée des centres et après refroidissement, la verser sur la viande froide, pour en remplir les espaces libres.

A la veille des Fêtes

N'oubliez pas "Couleurs de temps" de Michèle Le Normand, et "Ames et paysages", de Léon-Paul Desrosiers. En vente au "Devoir", à l'Action Française, et dans toute bonne librairie. 80 sous franco.

— Est-ce déjà la catastrophe qui fond sur nous? Ce ne peut être que cela, le malheur nous visite! Je veux être forte, murmura-t-elle, et gravir mon Calvaire allègrement. En entrant, elle vit un joyeux sourire sur les lèvres paternelles. — Assieds-toi, ma grande, j'ai à te parler. — Vous avez de meilleures nouvelles? — De notre situation financière, non. Toutefois, l'horizon s'éclaircit, et toi, du moins, échapperas à la ruine. — Moi seule?... Alors, je ne veux pas. — Écoute, je viens de recevoir la

Conseils pratiques

Une cuillerée à thé de miel mêlée à de la mayonnaise donne à celle-ci une saveur nouvelle. C'est particulièrement délicieux avec des tomates tranchées.

On peut nettoyer les papiers de tentures avec de la gomme élastique.

Aux Hautes Etudes

Indépendamment des nombreux cours organisés par l'École des Hautes Etudes commerciales, le soir, depuis quelques années, il sera donné, à partir du 15 janvier, deux cours nouveaux.

L'un est un cours d'assurances, qui traitera sur divers genres d'assurances: vie, incendie, accidents, maritime, etc. Il comportera un ensemble de vingt leçons et sera donné par M. François Vézina, licencié de l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal et de l'École des Sciences politiques et sociales de Paris.

L'autre cours est celui de publicité, dans lequel il sera question de la publicité commerciale sous toutes ses formes. Ce cours comportera quinze leçons et sera donné par M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales et chef de la publicité à la Banque d'Hochelega.

Aucun certificat d'admission n'étant requis, ces cours sont ouverts à tous ceux que la question intéresse. Ils s'adressent spécialement aux employés de nos grandes compagnies d'assurances et aux préposés à la publicité de nos maisons de commerce, aux employés chargés du service des ventes dans nos industries, aux employés de commerce en général et à toutes les personnes désireuses de s'instruire.

Ces cours commenceront mardi, 15 janvier prochain; les inscriptions sont reçues dès à présent à l'École des Hautes Etudes commerciales.

Pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit

EXAMENS LE 8 JANVIER

L'examen pour l'admission à la pratique et à l'étude du droit a été fixé par le Barreau de Montréal au 8 janvier 1924. Trente-deux candidats se présenteront cette année pour subir les épreuves. De ce nombre, on en compte 27 de Montréal, 1 de Napierville et 1 de Hamilton, Ontario, et 1 de Sherbrooke.

Voici la liste des candidats: T.-A. Armstrong, Isidore Aspler, Hyman Baker, Jean Casgrain, Isidore Charney, Lawrence Z. Cohen, David Coveler, Léon-D. Gresthol, Roger Dampousse, Moses Feigenbaum, Moses Abraham Fels, Sol Fels, Louis Glazer, Rodolphe Go-

— Germaine! — C'est encore un placement avantageux que vous cherchez pour votre enfant, sans tenir compte de ses goûts, de ses aspirations. M. Lhormond aussi s'était levé, et, d'une voix grosse de menaces: — J'aurais le droit de commander, je ne le ferai pas. Je croyais avoir une fille respectueuse, soumise; je croyais que tu m'aimais assez pour accepter le salut qui s'offrait à moi... Je me suis trompé! — Père! Père! — Sache seulement une chose: c'est que le jour où je serai dans l'obligation de déposer mon bilan, tu ne me reverras plus. A mon âge, on ne refait pas sa vie!... et c'est toi qui l'auras voulu! — Oh! papa, de grâce! — Car, vraiment, je ne vois pas ce que tu peux reprocher à Jean? Sa position, ses qualités personnelles en font un parti avantageux, surtout dans la situation critique au milieu de laquelle je me débats, et par un caprice incompréhensible, tu opposes un non formel à ses avances... Va, maintenant, tu peux te retirer. — Quelle force étrange retenait donc la jeune fille près de son pé-

UNIVERSITE DE MONTRÉAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE. Horaire de la semaine du 17 décembre.

I. — Cours régulier. Lundi, 7.30 p.m. — Logique — Induction scientifique III: prof. Pineault.

8.30 p.m. — Droit professionnel — Contrat collectif: prof. Hébert. Mardi, 7.30 p.m. — Cosmologie: prof. Perrin — Matière et forme VIII.

8.30 p.m. — Droit social: prof. Pineault — Divorce VII. Vendredi, 7.30 p.m. — Histoire: prof. Forest — Stoïcisme.

II. — Cours spécial. Samedi, 9.30 a.m. — Histoire — Descartes I et II: prof. Forest.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 17. — Il y a quelque temps avaient lieu à La Baie, les funérailles de M. Calixte-Charles Lemire, âgé de 77 ans.

Le défunt mena une vie très active et occupa toutes les charges de confiance de la paroisse. Il fut l'un des pionniers de l'industrie laitière dans la province de Québec; promoteur de la construction de l'aqueduc, maire de La Baie, pendant plusieurs années et préfet du comté d'Yamaska en 1910.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Manseau et le service, chanté par M. l'abbé Chs-Edouard Saint-Germain, curé de Ste-Angèle-de-Laval, et neveu du défunt, assisté de M. l'abbé F.-A. St-Germain, aumônier des religieuses du Précieux-Sang de Nicolet, comme diacre; et de l'abbé J.-A. Lemire, vicaire à La Baie, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Philippe-F. Précourt, A. Caron, P. Breton, Joseph Proulx, Alphonse Proulx, J.-Albert Lemire. Portait la croix: M. Napoléon Lacerte.

On remarquait au choeur plusieurs prêtres, entre autres: MM. les abbés P.-A. Gouin, curé de La Baie et Omer Manseau, chanoine, curé de St-Cyrille.

Dans la nef assistaient les religieuses de l'Assomption et leurs élèves ainsi que les Frères des Ecoles chrétiennes et leurs élèves. La fanfare Ste-Cécile, sous la direction de M. Antonio Elie, exécuta de jolis morceaux funèbres.

L'HISTOIRE DU FEMINISME

M. FERNAND RINFRET EXPOSE, AU CERCLE UNIVERSITAIRE, LES RECLAMATIONS DU FEMINISME A TRAVERS LES AGES — LE SIECLE DE LA FEMME.

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, était l'hôte d'honneur du Cercle universitaire à son dîner-causerie de samedi soir dernier. Il a été présenté par M. Ernest Guimond, président du Cercle.

Parlant des "fluctuations du féminisme", le conférencier fait un historique assez détaillé de la question, et note ensuite l'influence décisive de la guerre sur l'évolution féministe. La femme dans l'antiquité, dit-il, était généralement peu libre ainsi qu'aux premières époques de l'ère chrétienne et au moyen âge.

Le grand siècle, non plus, n'est pas féministe, bien que les oeuvres de Molière indiquent qu'il existait alors une école de précieuses et de femmes savantes. On peut suivre à la fin du XVIIIème siècle les progrès de l'idée féministe accompagnant, ou plutôt suivant les revendications populaires. La Révolution de 1789 marque une des grandes dates du féminisme. Il s'atténue, redevient littéraire avec madame de Staël, Georges Sand et les salons de 1830. Mais l'élan est donné et on retrouve, à maintes époques du XIXème siècle, les revendications féminines "des insurgées aux doigts tachés d'encre", selon le mot de Proudhon.

Enfin la grande guerre de 1914 a marqué une autre étape du féminisme; en appelant aux armées la presque totalité des hommes, elle a ouvert aux femmes un grand nombre de carrières et d'occupations civiles. Or, il est certain que la femme, aujourd'hui plus que jamais, a un droit strict à prendre part aux affaires publiques dont l'homme l'avait jusqu'ici éloignée par la force ou l'habitude. Mais dans la pratique, c'est une question de mesure.

Bien des femmes, ajoute le conférencier, ne désirent pas le suffrage; d'autres sont prêtes à l'exercer, sans pour cela s'immiscer dans les luttes politiques. Si l'on admet la question de droit, c'est à la femme qu'il appartient de déterminer par l'expression de sa propre volonté si elle doit ou non exercer le suffrage. A la majorité féminine de se prononcer: et nous devons compter sur son bon sens naturel pour maintenir l'exercice ou la réclamation de ce droit dans les bornes voulues.

En résumé, conclut M. Rinfret, le féminisme est une question plutôt moderne, malgré les vagues antécédents qu'on lui veut trouver dans l'antiquité et au moyen âge. Il a accompagné dans la pensée humaine la revendication des droits populaires. Il a connu deux grandes dates: la révolution de 1789 et la guerre de 1914.

Dans la vie moderne, il est essentiel d'ouvrir aux jeunes filles des carrières qui leur permettent de gagner leur vie si elles ne se marient pas. Quant au suffrage féminin, il gagne partout du terrain: il est conforme au droit strict et on ne voit trop comment on peut en refuser l'exercice, si la majorité féminine le désire vraiment. Mais ce qui importe, c'est que la femme même dans cette condition nouvelle, garde son caractère propre et qu'elle songe avant tout au foyer, pour le plus grand bonheur de tous.

"Soyez féministes ce qu'il en faut pour vous adapter aux conditions de la vie moderne et de l'après-guerre, dit enfin M. Rinfret, en s'adressant aux dames présentes, mais restez femmes comme vous avez su l'être dans tous les temps—sœurs, épouses, mères—pour le plus grand bonheur de l'humanité".

M. le sénateur Raoul Dandurand remercie le conférencier. La femme, aujourd'hui, dit-il, a conquis le droit de vote, mais ce droit a-t-il été voulu par la population féminine moyenne? N'a-t-il pas été plutôt revendiqué par un petit groupe, une minorité?

L'orateur croit que les protestantes ont fait preuve de beaucoup plus de zèle que les femmes catholiques dans la revendication comme dans l'exercice de ce droit.

L'Almanach Rolland

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES, POUR 1924.

Qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens: Le Passé et le présent, par A.-D. DeCelles; L'héritage, par Casimir Hébert; L'été fantastique, par le major Rodolphe Girard; La Guignolée,

par A. Bourgeois. Publié par La Compagnie J.-B. Rolland et Fils, no 53, rue Saint-Sulpice, Montréal. Prix, 15 sous, franco par la maille, 20 sous.

Comment faire une économie

"Celui qui économise du temps économise tout", disait le comte de Beaconsfield, cet éminent homme d'Etat. Dans un voyage à Ottawa, il n'y a pas de meilleur moyen de mettre en pratique ce dicton que de voyager par le chemin de fer du Pacifique-Canadien, qui a le plus grand nombre de trains, partant tous à des heures commodées et assurant le maximum de confort joint à la vitesse, entre des gares commodées et bien situées. Les trains partent de la gare Windsor à 8.15 a. m. tous les jours sauf le dimanche, à 9.20 a. m. tous les jours, à 4.00 p. m. tous les jours sauf le dimanche, à 6.35 p. m. le dimanche seulement, à 8.15 p. m., et à 10.15 p. m. tous les jours. (réc.)

GOODWIN

60 SUPERBES MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE POUR DAMES

34.75
Valant 69.75

Manteaux en les meilleurs velours de laine et Bolivias, entièrement doublés de soie ou satin de qualité supérieure, et chaudement entre-doublés. Col haut double ou col châle en castor ou opossum noir ou teint. Tailles 16 à 40.

Au deuxième.

Goodwin LIMITED

Le Service de Librairie de l'Action Française sera

Ouvert jusqu'à 10 hres

TOUS LES SOIRS, JUSQU'AU JOUR DE L'AN

Immense choix de livres d'étrennes canadiens et importés

POUR TOUS LES AGES ET TOUTES LES BOURSES

L'Action Française

369, rue St-Denis, près Ontario, Montréal

CATALOGUES GRATIS SUR DEMANDE

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DUAILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

32

(Suite)

— Est-ce déjà la catastrophe qui fond sur nous? Ce ne peut être que cela, le malheur nous visite! Je veux être forte, murmura-t-elle, et gravir mon Calvaire allègrement. En entrant, elle vit un joyeux sourire sur les lèvres paternelles. — Assieds-toi, ma grande, j'ai à te parler. — Vous avez de meilleures nouvelles? — De notre situation financière, non. Toutefois, l'horizon s'éclaircit, et toi, du moins, échapperas à la ruine. — Moi seule?... Alors, je ne veux pas. — Écoute, je viens de recevoir la

— Germaine! — C'est encore un placement avantageux que vous cherchez pour votre enfant, sans tenir compte de ses goûts, de ses aspirations. M. Lhormond aussi s'était levé, et, d'une voix grosse de menaces: — J'aurais le droit de commander, je ne le ferai pas. Je croyais avoir une fille respectueuse, soumise; je croyais que tu m'aimais assez pour accepter le salut qui s'offrait à moi... Je me suis trompé! — Père! Père! — Sache seulement une chose: c'est que le jour où je serai dans l'obligation de déposer mon bilan, tu ne me reverras plus. A mon âge, on ne refait pas sa vie!... et c'est toi qui l'auras voulu! — Oh! papa, de grâce! — Car, vraiment, je ne vois pas ce que tu peux reprocher à Jean? Sa position, ses qualités personnelles en font un parti avantageux, surtout dans la situation critique au milieu de laquelle je me débats, et par un caprice incompréhensible, tu opposes un non formel à ses avances... Va, maintenant, tu peux te retirer. — Quelle force étrange retenait donc la jeune fille près de son pé-

premier jugement. A leur dernière entrevue, ne lui a-t-elle pas assuré qu'il y avait en lui des ressources insoupçonnées... Alors? Certes oui, il a de grandes qualités, sa bonté d'abord. Elle l'a vu se pencher vers Victoire; elle sait qu'il soigne Bernard avec un dévouement sans borne; qu'il s'instruit humblement auprès de cet apôtre; il visite les pauvres, gratuitement; sur ce chapitre tout Valbourg chante ses louanges; ce n'est pas un désœuvré, un inutile, un de ces fantoches dont l'existence entière n'est que la parodie ridicule de la vraie vie... Encore une fois, que lui reproche-t-elle? Sa cicatrice? Non, elle ne s'arrête même pas à cette puérité; d'ailleurs, Jean, malgré cela, reste un bel homme. Mais d'autres paroles lui reviennent comme un écho: "Celui que Dieu vous destine sera le maître doux et ferme devant lequel vous vous inclinerez soumise, confiante, parce que de lui rien de mauvais ne peut venir... C'est celui qui aime, croit, espère ce que nous-mêmes aimons, croyons, espérons... C'est celui que vous aimez plus que tout autre..."

Aime-t-elle Jean plus que tout autre? — Aime-t-elle Jean plus que Bernard? Bernard qui lui a fait entrevoir d'autres cieux, aussitôt fermés! Entre les deux jeunes gens il y a un abîme! Toute la distance qui sépare le mieux du parfait; le propre du pur; le beau du sublime! Pourquoi songer à Bernard puisqu'il est destiné à vivre en des régions plus hautes? Dans la vieille église de Chailleuse elle a, aux pieds du Christ, scellé son sacrifice; elle s'est effacée devant Dieu, lui offrant son cœur en holocauste. Mais, cette vocation est-elle certaine? Paule ne lui en a jamais parlé. La rumeur publique envoie de Corviel au séminaire... la rumeur publique n'est pas toujours l'interprète de la vérité, elle crée parfois des légendes, la preuve à Jean qu'elle représentait infirme, atrocement défigurée... Pourquoi Bernard a-t-il embrassé une carrière libérale avant de commencer ses études de théologie? Si pourtant Dieu ne l'appelait pas... La jeune fille s'est levée pour secouer une pensée obsédante. (A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 45, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-J. Hauchard, gérant.

COMMERCIE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la semaine dernière, la semaine précédente et la semaine correspondante l'an dernier:

Table with 3 columns: Semaine se terminant, 1923, 1922, and 1921. Rows include Beurre, colis; Fromage, meules; Oeufs, caisses.

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 237, rue Saint-Paul.

FARINE

Table with 2 columns: Description (1ère qualité, 2ème qualité, Forte) and Price.

OEUFS

Table with 2 columns: Description (Oeufs Chanteclerc, Oeufs d'automne, Extra frais) and Price.

BEURRE

Table with 2 columns: Description (Beurre de conserve, Crémierie de choix) and Price.

FROMAGE

Table with 2 columns: Description (Fort, à la meule, Au morceau) and Price.

MIEL

Table with 2 columns: Description (Le miel en rayon, En bloc) and Price.

SAINDOUX

Table with 2 columns: Description (En finette, En seau) and Price.

POMMES DE TERRE

Le marché est ferme. Au détail, \$1.15 à \$1.25 les 80 livres. Au wagon, le prix est de \$1.05 à \$1.15 les 90 livres.

Les bonnes habitudes

Economie, qui vient du grec, signifie: sage administration d'une maison. Economiser, c'est donc tirer le meilleur parti de toutes les choses dont on dispose.

Les impôts indirects, en France, pour le mois de novembre, ont produit 1,425,000,000 de francs, une augmentation de 218,000,000 francs sur novembre 1922.

ÇA ET LA

Le rapport du commerce extérieur de l'Italie pour le mois d'octobre indique des importations de 1,299,000,000, au lieu de 1,399,000,000 en octobre 1922.

La Galteneau Company, Ltd., a demandé au gouvernement de Québec l'autorisation de construire une usine d'énergie hydro-électrique, une dame et de faire d'autres travaux, à Chelsea sur le rivage Galteneau, dans le canton de Hull.

Les ressources forestières du Canada sont l'une des plus importantes richesses du Dominion. Elles apportent au commerce annuel du pays plus de \$200,000,000.

La production des automobiles aux États-Unis pendant le mois de novembre a été de 325,125 voitures et camions.

Des cours spéciaux sur l'exportation seront donnés à l'Université de Toronto, à partir du 21 janvier, sous les auspices du ministère du commerce.

A l'enchère de la laine, ces jours derniers à Londres on a offert des produits de races croisées de la Nouvelle-Zélande et de Victoria.

Des soumissions

Québec, 17. — Les commissaires d'écoles de la municipalité de St-Charles, Bas-Sault, comté de Laval, recevront des soumissions pour la vente de \$15,000 d'obligations.

Le conseil municipal du village de Beauport recevra des soumissions pour la vente de \$50,000 d'obligations, dont \$29,000 en séries échelonnées jusqu'au 1er décembre 1938.

Le mouvement de l'or en Angleterre

Londres, 17. — Les importations d'or en Angleterre, la semaine dernière, ont été de £781,443. Presque tout est venu de l'Afrique du Sud.

L'Home Bank

Toronto, 17. — Le juge Middleton a pris en délibéré la requête des administrateurs de la "Home Bank" pour un bref de mandamus obligant le juge de comté Coatsworth à entendre leur procès sans jury.

Bon rapport de la Canadian Car

Le quatrième rapport annuel de la "Canadian Car and Foundry" pour l'exercice clos le 30 septembre 1923, accuse des bénéfices nets de \$1,427,573.

L'actif total est de \$33,091,531. Les arrangements de dividende, au 30 septembre 1923, s'élevaient à \$ 3-4 p. c.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE MARCHÉ LOCAL SE TASSE — L'ACTIVITE S'EST SENSIBLEMENT DIMINUEE

Le volume des opérations sur la place de Montréal a sensiblement diminué ce matin. Il n'y a cependant rien de surprenant pour une séance du lundi matin.

Le Brésilien s'est liquidé pendant toute la séance. La cote a résisté à la première session et les premières ventes se sont faites à 41 le cours de fermeture de samedi.

Le marché en général, sans être lourd précisément, avait des tendances à se tasser. Les actions Atlantic Sugar ont perdu un point, passant de 19 à 18.

Chez les hors-cote, l'Industrial Alcohol fait 20; le Dryden Paper, 2-1/2; le Southern Canada Paper, 45-1/2; l'Argonaut, 60; et l'Indian Mines, 83-1/2.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Table with 2 columns: Description (Steel of Canada, National Breweries, Bell Telephone) and Price.

Table with 2 columns: Description (Steel of Canada, National Breweries, Bell Telephone) and Price.

BANQUES

Table with 2 columns: Description (Royaume, Commerce) and Price.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Description (Quebec Bonds, Wayagamack) and Price.

COTES HORS-LISTE

Table with 2 columns: Description (Canadian Industrial Alcohol, Dryden Paper) and Price.

Bourse de New-York

Table with 2 columns: Description (American Beef Sugar, American Bosh Magneto) and Price.

Les faillites

Ottawa, 17. — La "Gazette officielle" porte cette semaine 50 avis de faillites en vertu de la loi des faillites.

LES MINES DANS LA PROVINCE

UNE CONFERENCE DE M. DRESSER AU CLUB DE REFORME — EXPLOITATION INSUFFISANTE DE NOS RICHESSES

M. John-A. Dresser, président de l'Institut canadien des mines, était l'hôte d'honneur du club de "Réforme", au déjeuner-causerie de samedi dernier.

La causerie de M. J.-A. Dresser portait sur le sujet suivant: "Colonisation et mines dans le nouveau Québec".

De plus, cette région est très bien servie en chemins de fer, le chemin de fer National canadien y a un réseau régulier.

On a pensé longtemps qu'on ne pouvait trouver de l'or dans les provinces d'Ontario et de Québec.

M. Dresser continue en déclarant que nos régions minières ne sont pas assez développées par les entreprises privées.

En invitant nos jeunes gens à aller s'établir sur ces lofs nouveaux, nous aurons résolu deux problèmes: celui de l'exode et celui de la production minière.

Celle-ci porte sur la politique extérieure, sur celle du pays, sur ce qui se passe dans le domaine économique, dans la finance, dans le commerce, dans le champ des lettres, dans les milieux où l'on s'occupe d'œuvres sociales.

Ce qu'est LE DEVOIR

Un journal honnête pour des gens intelligents

Il y a toutes sortes de journaux. Ainsi, il y a le journal à potins, le journal à sensation, le journal jaune, les trois journaux pour des gens de plus ou moins d'instruction.

Bref, elle comprend tout ce qui, de façon directe ou indirecte, est susceptible de réagir sur la vie d'une nation.

L'information véritable n'est pas toujours dans les journaux de grand tirage et de format considérable.

Le Devoir se place dans la catégorie des journaux qui ont le sens de leur responsabilité et celui des proportions.

Il cherche avant tout à présenter à ses lecteurs, sous une forme attrayante, les faits tels qu'ils sont.

Un an, \$6, six mois, \$3, par la poste, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue.

LISEZ LE "DEVOIR" TOUS LES JOURS

A Wall Street

New-York, (10h. 30) — Le marché était ferme en ouverture ce matin à Wall Street.

Les pétroles sont restés forts mais les moteurs et les valeurs chimiques sont devenues irrégulières.

NOTES MARITIMES

LA LIGNE CUNARD AFFECTERA LES PAQUEBOTS "CARMANIA" ET "CARONIA" AU SERVICE LIVERPOOL-QUEBEC

On annonce que dès le début de la saison de navigation prochaine sur le Saint-Laurent, la ligne Cunard affectera les paquebots "Carmania" et "Caronia" au service Liverpool-Québec.

NAVIRE EN DETRESSE

Boston, 15. — Un message par radio reçu hier, mandait que le navire "Gaston" est en danger par suite d'un accident survenu aux machines.

MOUVEMENTS DE NAVIRES

Le "Montrose", de la compagnie du Pacifique-Canadien, était attendu ce matin à St-Jean, venant de Liverpool avec 148 passagers.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Table with 3 columns: Date, Prix, Rendement. Rows include 1 déc. 1925, 1 oct. 1931, 1 mars 1937, etc.

Dividendes déclarés

Asbestos Corporation — 1/4 p. c. sur le stock de préférence pour le trimestre se terminant le 31 décembre, payable le 15 janvier.

Dividendes payables aujourd'hui

Minneapolis, St. Paul and Sault-Sainte-Marie, S. P. C., sur actions communes et les actions privilégiées.

Credit-Canada, Limitée

Un dividende de 2 pour cent, soit un taux de 8 pour cent par année, sur les capital-actions privilégiées du Credit-Canada, Limitée, a été déclaré.

Ex-dividende aujourd'hui

Canadian Cons. Rubber Co. — 1/4 p. c. sur les actions de préférence payable le 31 décembre.

Où passerez-vous la Noël?

Dans tout le cours de l'année, il n'y a pas une période qui rassemble familles et amis comme la saison de Noël.

Placements d'attente

Pour l'emploi avantageux de disponibilités temporaires: Valeurs du meilleur aloi — solides — d'un bon rapport.

Offre limitée

RENE T. LECLERC Incorporé Montréal — 100, rue St-Jacques Québec — 74, rue St-Pierre (Maison fondée en 1861)

Augmentez votre revenu

Peut-être pouvez-vous, vous aussi, augmenter le revenu sur vos placements. Vous pouvez le faire sans rien sacrifier aux qualités essentielles qui caractérisent le placement solide.

Augmentez votre revenu

Supposons que votre rendement actuel est de 5 1/2%. Un placement solide peut vous rapporter 7%.

Augmentez votre revenu

Pourquoi ne pas demander notre liste de placements? Elle en vaut la peine. Servez-vous du coupon ci-contre.

CREDIT-CANADA Limitée

ETABLIE EN 1910 "120, Rue Saint-Jacques, Montréal"

AVIS LEGAUX

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. JOSEPH-AVILA GUILMETTE, des etc/ District de Montréal, coudier d'immeubles, Demandeur.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. ADRIEN PLOUFFE, ci-devant des etc/ District de Montréal, et actuellement de la ville de Paris, France, médecin, Défendeur.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. STEPHEN LANGEVIN, des etc/ District de Montréal, et PHILIP MORIN, de la ville de Québec, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. T. DEPATTE, Député-prototaire.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal. LOUIS-CHARLES BRAND, JOSEPH-ZENON BROSSARD et PHILIP MORIN, trois de la cité et du district de Montréal, Défendeurs.

LA VIE SPORTIVE

L'OPINION DE SIR LOMER GOUIN SUR L'OEUVRE DU NATIONAL

Dans la campagne de recrutement qu'elle poursuit depuis quelque temps l'administration du National ne manque pas d'encouragements. Nous avons publié récemment une expression d'opinion par M. J.-A. Vallancourt, président de la Banque d'Hochelega. Ces jours derniers un représentant du National a rencontré sir Lomer Gouin, ministre de la Justice. Sir Lomer en a profité pour lui dire tout le bien qu'il pense de cette association.

C'est une oeuvre à encourager, dit-il, oeuvre nécessaire et qui est venue à son heure. L'éducation physique est le complément indispensable à la formation intellectuelle. Le National, avec ses garanties morales de protection et de surveillance, travaille justement à répandre cette éducation parmi notre jeunesse et dans des conditions idéales.

Ceux qui fréquentent la maison de la rue Cherrier sont à même de juger des avantages sans nombre que cette offre. Les membres du National n'ont en lieu de leur propre club d'autres associations du même genre. La Palestre est avantageusement située dans un quartier central, à proximité des grandes artères mais suffisamment éloignée pour être assurée du calme. La société qu'on y rencontre est une société distinguée, composée des fils et des filles de nos meilleures familles.

L'ambiance de ce milieu est saine et éminemment recommandable. Au-dessus la direction du National peut-être pas invoker le témoignage de nos autorités religieuses? "Il est donc à souhaiter que l'oeuvre du National se développe, que ses membres se fassent de plus en plus nombreux autour de ce foyer. Notre race ne pourra y trouver que profit. Dans la nouvelle campagne de recrutement qu'elle a entreprise la direction du National peut être assurée de toute ma sympathie."

UNE RECEPTION A LA PALESTRE DU NATIONAL

Le National recevait hier après-midi, à sa Palestre de la rue Cher-

rier, les employés des postes de Montréal. Environ trois cents d'entre eux avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite par le bureau de direction de l'Association. Les visiteurs ont été reçus par M. F.-C. Laberge, le président, MM. Félix Desrochers et Charles Duquette, directeurs, M. Théo. Bonin, ancien directeur, et M. J.-André Laliberté, administrateur général de l'Association. M. F.-C. Laberge a prononcé une allocution de bienvenue de même que M. Desrochers.

Puis les visiteurs ont été invités à se rendre à la salle du gymnase où ont eu lieu des exhibitions de lutte et de boxe, par les professeurs Brosseau et Champagne ainsi que les élèves. On sait qu'Eugène Brosseau, professeur de boxe à la Palestre, est lui-même un employé de l'hôtel des postes.

Des combats de boxe ont eu lieu entre Giroux et Champagne; Chabot et Beaulin, Blain et Guérin, Brosseau et Corbell. Deux rencontres de lutte ont eu lieu entre Brochu et Champagne et entre Marcel Champagne, professeur de lutte à la Palestre, et Filion.

Dans leurs allocutions, MM. Laberge et Desrochers ont demandé aux visiteurs de se faire les interprètes de la direction du National auprès de ceux qui n'avaient pu assister à la réception, pour leur transmettre l'invitation de visiter la Palestre quand il leur conviendra. Les orateurs ont aussi dit que l'administration du National sera toujours heureuse d'admettre des employés du bureau de poste comme membres du National. On espère que la réception d'hier portera des fruits au point de vue du recrutement.

LE HOCKEY

Si le temps froid se maintient on compte qu'il y aura de la glace à l'Aréna, demain et que le club senior pourra prendre une première séance d'exercice sur la glace. L'équipe junior compte bien aussi avoir un premier exercice sur la glace cette semaine.

LES SENATEURS TRIOMPHENT DU CLUB HAMILTON

OTTAWA EST SORTI VICTORIEUX DANS LA JOUTE D'OUVERTURE PAR UN RESULTAT DE 3 A 2, SAMEDI SOIR — DEBUTS DE DEUX AMATEURS

Hamilton, 17. — Les Tigers, de cette ville, ont subi une défaite aux mains des Sénateurs dans la joute d'ouverture de la saison de hockey professionnelle ici samedi soir, lorsque le club Ottawa a triomphé par un résultat de 3 à 2. Les Sénateurs ont débuté avec l'entraîneur qu'on leur connaît et dès le début ils avaient un avantage de deux points. Ensuite ils se relâchèrent en arrivant, avec une défense de cinq hommes comme c'est leur habitude, de sorte que les locaux purent difficilement reprendre le terrain perdu.

Dix amateurs ont fait leur début pour Hamilton. Ce sont "Shorty" et "Red" Green, de Sudbury, et ils ont bien commencé. Le premier, grâce à ses tactiques d'attaque, a plu aux spectateurs tandis que son frère "Red" a continuellement tenu Broadbent. Jess Spring, qui est devenu professionnel il y a quelques semaines, n'a pas eu la chance de débiter car le gérant Thompson s'est servi de Reiss, Randall et Progers sur la défense. Hamilton a semblé posséder le matériel pour faire une bonne équipe, mais les joueurs ont manqué d'ensemble. Lorsque ce défaut sera corrigé il se peut qu'ils rendent la lutte intéressante dans le circuit du président Calder.

Ken Randall, qui débute avec le club local, a bien joué sur la défense mais lorsqu'il était à l'attaque, il se contentait de lancer de loin. Avec Keise ce fut l'autre extrême. Il attaqua et força aussi loin que possible, mais sur la défensive il a semblé faible et c'est sur son côté de la patinoire que les Sénateurs purent patiner et compter leurs points.

La ligne d'attaque de Hamilton semble bien disposée mais les trois qui semblent mieux courir leurs positions furent Mickey Roach et les frères Green. Brochu ne semblait pas en condition, mais d'autres disent qu'il avait une mauvaise paire de patins. Bouchard fut rapide mais non dangereux. Corbett Denny n'a pas joué assez longtemps pour se réchauffer.

Roach et les frères Green ont bien "checké" et ce sont leurs coups qui ont donné du fil à retordre à Benedict. Roach venait à peine d'arriver sur la glace lorsqu'il reçut une passe et compta le premier point de son club. Souvent le trio en question fut dangereux mais la rondelle fut arrêtée par Benedict.

L'Ottawa avait aussi un nouveau, Hitchman, et il a bien joué sur la défense. D'un autre côté il fut toujours trop anxieux et par trois fois il alla au pénaltier pour faire tomber adversaires. Mais dans chaque fois il sauva des points.

Tous les joueurs d'Ottawa se sont signalés mais Frank Neighbor fut le plus brillant. Il a joué une grosse partie sur la défense et ses coups dangereux valurent deux points aux Sénateurs.

Le jeu venait à peine de commencer lorsque Nighbor compta le premier point et deux minutes plus tard il revint à l'attaque pour enregistrer le deuxième. Cinq minutes plus tard, Roach compta le premier point du Hamilton.

Le seul point de la deuxième période fut enregistré par Jack Darragh. Il lança de loin et Forbes ne sembla pas voir venir le coup. Eddie Bouchard a compté le dernier point en lançant de loin. Benedict ne vit pas la rondelle, car Hitchman était trop près de lui.

Alignement des équipes:

Hamilton	Ottawa
Forbes	Benedict
Reise	Boucher
Randall	Ritchman
Burchard	Nighbor
Progers	Denny
Roach	Broadbent
Shorty Green	Clancy
Red Green; Denny.	Darragh
Arbitre: Lou Marsh, Toronto.	

LIGUE DE QUILLES DE ASSURANCES

Voici les résultats obtenus hier soir dans les séries de la ligue de quilles des assurances:

Employers	
Curtis	134 178 149 — 459
Berthelme	131 121 109 — 361
Dubreuil	142 142 148 — 432
Dagenais	115 116 154 — 385
Lachance	142 168 168 — 478
Totaux	662 785 788 — 2115
Royal	
Depatie	181 180 192 — 553
Brunelle	164 177 188 — 529
Cartier	220 204 160 — 584
Neumann	169 173 138 — 480
Heud	188 163 112 — 463
Totaux	922 897 787 — 2606
Commercial Union	
Blais	125 137 144 — 406
Gagnon	138 128 179 — 445
Lemesurier	162 108 399 — 669
St-Laurent	145 153 178 — 476
Harvey	152 131 151 — 434
Totaux	722 655 791 — 2168
Ins. Co. of North America	
Rousseau	124 153 230 — 507
Telford	159 122 196 — 477
Lemesurier	145 129 145 — 419
Ward	152 155 181 — 488
Smith	145 129 145 — 419
Totaux	724 679 921 — 2324
Atlas	
Gendron	142 154 134 — 430
Lyman	92 148 137 — 377
Cram	124 140 192 — 456
Martin	138 148 123 — 409
Callie	120 160 132 — 412
Totaux	616 750 718 — 2084
Dale and Co.	
Paterson	155 140 166 — 461
Harvey	131 161 176 — 468
King	106 127 171 — 404
Wynne	154 113 134 — 401
Smith	180 153 172 — 505
Totaux	726 694 819 — 2239
MONT-ROYAL	
Guy	136 135 187 — 458
Beauchemin	109 116 160 — 385
Morgan	101 122 159 — 382
Provost	110 151 152 — 413
Robillard	181 138 143 — 462
Totaux	637 662 801 — 2100
PHOENIX DE HARTFORD	
O'Neill	138 139 114 — 421
Inns	133 139 140 — 412
Watt	159 168 138 — 465
Kathia	148 126 162 — 436
Laurin	162 130 199 — 491
Totaux	740 642 783 — 2165
PHOENIX DE LONDRES	
Précourt	157 200 191 — 548
Niveau	197 124 176 — 497
Pesant	150 145 145 — 440
Desjardins	159 146 160 — 465
Gendreau	177 158 196 — 531
Totaux	840 782 868 — 2490
NORTHERN	
Larue	161 159 186 — 506
Shaw	145 183 155 — 483
Thompson	162 130 159 — 452
Reid	142 136 159 — 437
Provost	162 180 135 — 477
Totaux	773 788 794 — 2355
CONTINENTAL	
Aubertin	98 112 — 210
McDonagh	97 125 120 — 342
Caswell	126 207 160 — 493
Provost	197 171 156 — 514
Lesage	125 137 166 — 428
Quenneville	173 — 173
Totaux	633 752 775 — 2160
G.-U. Price	
Garaghty	150 122 194 — 466
Parke	150 116 161 — 427
Glatzmayr	160 147 159 — 466
Seely	111 169 131 — 411
Larkin	169 144 139 — 452
Totaux	744 698 784 — 2222
Guardian	
Soly	149 168 176 — 493
Marlew	194 173 143 — 510
Charpleu	170 148 170 — 488
Leblanc	126 115 144 — 385
Ranger	156 168 157 — 481
Totaux	795 772 790 — 2357
Canada Accident	
Stewart	117 106 120 — 343
Dubuc	112 134 133 — 379
Allan	75 134 98 — 307

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'HEURES — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUS LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TRAVAIL — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS DE MARIAGE — 10 sous la ligne avec, MARIAGES, DECES, MESSES — 10 sous par insertion.

PROFESSEMENTS — 10 sous.

Après l'assemblée, l'on déclara que tous les arrangements avaient été faits pour le départ de Montréal, le 20 juin prochain, de soixante athlètes canadiens. Ce sera la première fois que tous les représentants canadiens dans les divers sports partiront ensemble. Les participants aux sports d'hiver quitteront Saint-Jean, N.-B., le 11 janvier prochain.

Il a aussi été décidé d'envoyer immédiatement au gouvernement provincial, à la ville de Montréal de même qu'à tous les gouvernements

provinciaux et dans tous les principaux centres, des demandes d'oc-trois spéciaux. Le gouvernement fédéral a déjà promis la somme de \$15,000; le gouvernement de l'Ontario \$5,000; le C.A.H.A. \$5,000; P.O. L.A. \$2,500 et la ville de Toronto, \$2,000.

On annonce aussi que la M.A.A.A. et l'université McGill avaient offert leurs équipements aux comités, pour le camp d'entraînement qui sera établi dans la métropole, une quinzaine de jours avant le départ.

Cartes d'Affaires et Cartes Professionnelles

ARCHITECTE
J.-L. GAUTHIER, Rés. Tél. Rock. 495.
J.-L. DESHAIES, Rés. Tél. Cal. 5131F.

GAUTHIER & DESHAIES
ARCHITECTES, A.A.P.Q.
502, EST, RUE SAINT-CATHERINE
Edifice Banque d'Epargne, Ch. 202
741, Est 6238 — Montréal

AUTOMOBILE
POUR VOTRE TAXI
Plateau 920
GIROUARD AUTO SERVICE

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
20, rue St-Jacques. Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.R., M.P., E.M.E.
Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

RELIEURS ET REGLEURS
RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLOAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735. 27, Notre-Dame E.

ALDERIC BLAIN, B.A., LLL
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
741, Main 525
Aviséur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

RELIEURS & REGLEURS
CONSTANTINEAU, PELLETIER
et WILSON, Ltée
Réglage et couverts à feuilles
mobles de tout genre.
Main 956. 7 est, Notre-Dame

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2261

ASSURANCE
Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4522 MONTREAL

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5124 — 29, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L.L.C., L.L.C.
F. Panet-Raymond, L.L.C.

MEDECINS
DR J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres
et New-York
Clinique privée pour le traitement des
maladies intimes de l'homme et de la
femme; voles, urinaires, reins, vessie
et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
716, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Chambres 600-005. Tél. Main 8297
W.-F. Mercier, L.L.L., J.-E. Merclier, B.C.L.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophthalmique
Maladies des yeux, des oreilles de
nez et de la gorge
528, RUE ST-DENIS, en face du
carré St-Louis

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140.

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
741, Est 1954 — 560, Saint-Denis

COMPTABLES
P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PROFESSEURS
RENE SAVOIE I.O. et I.E.
Bachelier les arts, les sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial,
leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6162
Prés de l'Ecole Polytechnique

PETRIE, RAYMOND & CIE
Comptables certifiés
Vérificateurs
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 2758

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de
l'Université Laval, officier d'Académie,
auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux
examens établi à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN?
AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

DENTISTES
DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone 468, Parc LaFontaine
St-Louis 1301 Montréal

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE
L.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de
FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 4797
Entrepôt: BOULEVARD DECAVIE
Téléphone Westmount 7929
Ciment, Béton, Sable, Bois, Char-
bon, Foin, Grains, Glace.

Manufacturiers de Carrosseries
JOS. BONHOMME, LTEE.
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de
livraison. Réparations de tout
genre. Vendeurs autorisés de
l'automobile Ford. Toujours en
main : runabout, touring, coupé,
sédan et camions. Pièces de re-
change.
200, RUE GUY

LE CANADIEN PERD LA JOUTE D'OUVERTURE

LES HABITANTS SONT DEFAITS PAR LES IRLANDAIS DE TORONTO PAR UN RESULTAT DE 2 A 1 — MORENTZ ET MANTHA FONT BONNE FIGURE.

Toronto, 17. — La saison de la N. H. L. a été inaugurée ici samedi soir alors que le Canadien et le St-Patrick étaient aux prises. Les habitants ont opposé une vive résistance mais les Irlandais sont sortis victorieux par un résultat de 2 à 1.

Le St-Patrick ont manqué de Bode Dye, mais leur défense fut tellement solide que les Canadiens ne pouvaient pas avancer et ce rapport il fut désappointé car les Irlandais étaient en aussi bonne condition que les visiteurs et ils ont rarement donné des indices de fatigue.

La première période était pratiquement finie — il ne restait plus que trente secondes à jouer — lorsque Bert Corbeau lança d'en dehors de la défense. La rondelle frappa Sprague Cleghorn et arriva dans le filet, juste à l'intérieur du poteau.

La deuxième période fut très rapide et le jeu fut divisé. Les défenses étaient trop fortes pour les Irlandais d'attaque. La plupart des coups furent lancés de loin. Les joueurs ont eu recours à toutes sortes de tactiques et l'arbitre Laffamme a donné six punitions, dont trois de chaque côté.

Deux minutes après le début de la dernière période, Red Stuart lança d'en dehors de la défense. La rondelle toucha Mantha et elle dépassa Vézina. Ensuite les Canadiens comptaient capable de faire. Le gérant Dandurand avait envoyé ses substitués sur la glace et il les laissa là jusqu'au milieu de l'engagement où il envoya les vétérans dans la mêlée afin de faire un effort pour reprendre du terrain perdu. Joliat, Boucher et Morentz y mirent toute la rapidité dont ils sont capables mais les Irlandais furent tenaces et ce n'est que deux minutes avant la fin de la partie que Joliat put déjouer Roach. Il lança avec précision à 2 pieds en avant des buts et Roach n'eut jamais de chance d'arrêter le coup.

JACK RENAULT CONTRE DOWNEY

Le promoteur Alex. Moore nous a annoncé ce matin qu'il avait enfin conclu un arrangement avec Jack Renault et Joe Downey pour un combat de boxe qui sera disputé au théâtre Saint-Denis le 9 janvier prochain.

M. Moore a ajouté que plusieurs rencontres importantes seront disputées prochainement sous les auspices du Club Athlétique Olympique et que les amateurs montréalais auraient l'avantage de voir Kid Roy aux prises avec Midway Smith, Benny Gould et Joe Lynch. Comme nous l'avons déjà annoncé le protégé de Raoul Goudouat doit rencontrer Tommy Noble, mercredi soir au Saint-Denis. Deux autres rencontres de dix rondes sont également au programme.

Le Canadien a joué une grosse partie sur la défense. Avant la partie, le gérant Dandurand avait prédit que les Canadiens auraient plus d'endurance que les locaux mais sous ce rapport il fut désappointé car les Irlandais étaient en aussi bonne condition que les visiteurs et ils ont rarement donné des indices de fatigue.

La première période était pratiquement finie — il ne restait plus que trente secondes à jouer — lorsque Bert Corbeau lança d'en dehors de la défense. La rondelle frappa Sprague Cleghorn et arriva dans le filet, juste à l'intérieur du poteau.

La deuxième période fut très rapide et le jeu fut divisé. Les défenses étaient trop fortes pour les Irlandais d'attaque. La plupart des coups furent lancés de loin. Les joueurs ont eu recours à toutes sortes de tactiques et l'arbitre Laffamme a donné six punitions, dont trois de chaque côté.

Deux minutes après le début de la dernière période, Red Stuart lança d'en dehors de la défense. La rondelle toucha Mantha et elle dépassa Vézina. Ensuite les Canadiens comptaient capable de faire. Le gérant Dandurand avait envoyé ses substitués sur la glace et il les laissa là jusqu'au milieu de l'engagement où il envoya les vétérans dans la mêlée afin de faire un effort pour reprendre du terrain perdu. Joliat, Boucher et Morentz y mirent toute la rapidité dont ils sont capables mais les Irlandais furent tenaces et ce n'est que deux minutes avant la fin de la partie que Joliat put déjouer Roach. Il lança avec précision à 2 pieds en avant des buts et Roach n'eut jamais de chance d'arrêter le coup.

Concours de boxe à la M. A. A. A.

Un grand tournoi de boxe auquel prendront part les meilleurs athlètes amateurs de Montréal aura lieu après-demain à la M.A.A.A. Le programme comprendra au moins une douzaine de combats entre bons hommes, ainsi que plusieurs numéros de chant et de musique. Cette soirée de boxe sera la deuxième de la saison organisée par la M.A.A.A. et elle promet de remporter un immense succès.

L'instructeur de boxe Jack McBrearty a déjà inscrit cinq hommes. D'un autre côté, Eugène Brosseau, du National a promis à Billy Armstrong d'envoyer ses meilleurs hommes pour représenter l'Association de la rue Cherrier.

Les combats suivants seront à l'affiche:
105 livres: J. Reisman, University Settlement, vs J. Jobin, Ste-Brigide.
118 livres: J. Sherwood, M.A.A.A., vs B. McConnell, Grenadier Guards.
122 livres: C. Schwartz, University Settlement, vs D. McConnell, Grenadier Guards.
144 livres: Gormley, indépendant, vs P. Lennak, M.A.A.A.
152 livres: D. Kerr, M.A.A.A., vs L. Corbell, National.
142 livres: P. Mill, M.A.A.A., vs W. Towell, Hillary, M.A.A.A., vs Morand, Ste-Brigide.
165 livres: Bert Adams, M.A.A.A., vs Geo. Ashe, National.



EN FRANCE

M. POINCARE ACCEPTE LES PROPOSITIONS DE M. HOESCH

De catégoriques réserves sur les négociations que l'Allemagne désire rouvrir avec la France et la Belgique touchant la Ruhr et la Rhénanie — Droit de consulter les Alliés.

Paris, 17 (S.P.A.) — Le gouvernement français a accepté, avec certaines réserves, les propositions soumises par M. Hoesch, chargé d'affaires allemand, au sujet des négociations que l'Allemagne désire rouvrir avec la France et la Belgique au sujet de la Ruhr et de la Rhénanie.

La réponse qui a été remise à M. Hoesch, hier soir, avait la forme généralement attendue, d'après un sommaire officiel publié par le gouvernement. On fait observer qu'élan donné que le gouvernement allemand a déjà fait connaître ses propositions, il est inutile de retarder la publication du sens général de la réponse française.

La résistance passive ayant déjà apparemment cessé dans la Ruhr, le président du conseil se dit prêt à conférer avec un représentant officiel du gouvernement allemand sur toutes les questions que ce gouvernement désirera lui soumettre.

Mais comme il considère que ces questions sont d'un intérêt égal pour tous les Alliés, le gouvernement français se réserve le droit de se concerter avec eux avant de répondre.

Quant aux réparations, le gouvernement français, comme la chose a été fréquemment déclarée, ne consentira jamais à enlever la question des mains de la commission instituée par le traité ni à examiner une proposition ne se conformant pas strictement au traité.

La commission, affirme M. Poincaré, continuera à fonctionner avec tous les pouvoirs qui lui ont été conférés, sans que ses droits soient diminués en quelque manière que ce soit.

L'échange d'idées proposé par l'Allemagne, auquel le gouvernement français ne refuse pas de se prêter, lit-on dans la réponse, ne peut avoir pour but la violation des prérogatives de cette commission ni constituer une démarche préparatoire, directe ou indirecte, pour reviser le traité.

Quant à la Rhénanie et à la Ruhr, dit la réponse, le gouvernement français n'a rien à changer aux vues déjà exposées. Il ne peut consentir à enlever les rênes des mains des autorités franco-belges dans la Ruhr ou de la commission interalliée dans les autres territoires occupés.

Pour ce qui regarde l'établissement d'un modus vivendi dans l'une ou l'autre de ces régions, M. Poincaré est parfaitement disposé à prêter l'oreille aux suggestions du gouvernement de Berlin et à les lui communiquer si, les circonstances le permettent.

Il acceptera notamment toute discussion ou prolongation des accords avec les industriels, le rétablissement

de la vie économique et les questions administratives, à la condition, bien entendu, que la France garde tout droit de ne pas accepter la réinstallation des personnes expulsées sauf après examen individuel.

M. Poincaré termine en attirant l'attention sur le fait que la commission de ce contrôle militaire n'a pas encore pu reprendre ses fonctions. Il déclare que tant que cet état de choses existera, l'Allemagne ne pourra prétendre exécuter loyalement le traité de Versailles.

Bruxelles, 7 (S.P.A.) — Si les gouvernements français et belge consentent à reprendre les négociations sur la question des réparations avec l'Allemagne, le gouvernement allemand présentera une demande analogue aux autres gouvernements alliés en vue de tenir une conférence générale, d'après l'information obtenue dans les milieux officiels.

M. Roediger, chargé d'affaires allemand, a fait part de cette intention de l'Allemagne au ministre des Affaires étrangères, M. Jaspar, samedi, et ce dernier a communiqué la nouvelle aux journalistes à l'issue de l'entrevue.

Mgr Cossio sera nommé évêque

Rome, 16. — Mgr Ligui Cossio, auditeur de la délégation apostolique à Washington, sera nommé évêque de Recanati et de Loreto au prochain consistoire. La nouvelle est annoncée officiellement.

Elections paisibles en Grèce, dimanche

Athènes, Grèce, 16. — Les élections depuis longtemps retardées ont eu lieu aujourd'hui. On n'a pas encore signalé de troubles.

Les journaux publient aujourd'hui une déclaration du premier ministre Gonatas disant que si les libéraux gagnent et si l'ancien premier ministre Venizelos est élu, le devoir du roi sera de chercher à persuader à M. Venizelos de prendre la direction du pouvoir.

M. Robert Rogers

Ce soir, M. Robert Rogers, ministre des travaux publics de 1912 à 1918, sera l'hôte de l'association libérale-conservatrice de Montréal et du district. La réunion aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal. M. Rogers parlera de l'édification des partis politiques.

JEREMIADES DE STRESEMANN

"NOUS SOMMES LE MEMBRE MALADE DANS LE CORPS POLITIQUE DE L'EUROPE", DIT-IL — LES SACRIFICES A FAIRE — LES OFFICIERS ALLIES EN PERIL.

Berlin, 17. (S.P.A.) — Le chancelier Marx et le ministre des affaires étrangères Stresemann ont assisté hier, à une réception donnée par les journaux de Berlin dans l'hôtel du Reichstag. Le chancelier a déclaré que pendant les quelques semaines à venir le pays devrait s'imposer des sacrifices peut-être plus durs que pendant nombre de semaines durant la guerre mais que le gouvernement est prêt à faire son devoir jusqu'au bout afin de prévenir un malheur pire.

Le Dr Stresemann, qui fut malade il y a quelque temps, a été applaudi à son arrivée. Il a prononcé un long discours tout rempli des réminiscences de pertes et des humiliations de l'Allemagne depuis l'occupation de la Ruhr dont l'Allemagne n'a jamais reconnu et ne reconnaitra jamais la légalité.

"Nous sommes le membre malade dans le corps politique de l'Europe", déclara le Dr Stresemann. Il se plaignit de la reprise du contrôle militaire en Allemagne et déclara qu'il était parfaitement inutile. Il ajouta que le ressentiment populaire contre le contrôle militaire était tel que l'on ne pouvait garantir la vie des officiers de contrôle.

Le Dr Stresemann tourna en ridicule comme étant fort exagérées les rumeurs disant que d'énormes capitaux allemands sont cachés à l'étranger. Il annonça la publication prochaine du second volume des archives du ministère des affaires étrangères dont le premier parut alors que le Dr Walter Rathenau était ministre des affaires étrangères.

Il exprima l'espoir que les autres nations publieraient aussi leurs archives afin que l'on puisse établir quels sont ceux qui furent responsables de la guerre.

Le Dr Stresemann termina en disant que ce n'était qu'en restaurant l'Allemagne spirituelle de jadis que la patrie pouvait s'attendre de guérir ses maux.

Berlin, 17. (S.P.A.) — Dans une note remise à la Commission des réparations par le Dr Fischer, président de la Commission des réparations de guerre, le gouvernement allemand demande une déclaration de principe pour que conformément au traité de Versailles la préférence soit accordée à un crédit de trois ans jusqu'à concurrence de 70,000,000 pour l'achat de blé et de graisse.

La note affirme qu'il est impossible de retarder ces achats à l'étranger et déclare que près de 1,500,000 tonnes de blé et 10,000 tonnes de graisse par mois sont indispensables à l'Allemagne. La note ajoute que les négociations pour des crédits étrangers ont démontré que l'Allemagne pourrait obtenir un crédit si elle obtenait la permission demandée.

LE BILAN D'UNE ASSOCIATION

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA FONT UNE ANNEE PROSPERE. — UN SURPLUS DE 12,000 DANS LES REVENUS. — LE BANQUET ANNUEL.

Les voyageurs de commerce, réunis en congrès annuel au Windsor, ont entendu samedi les rapports de l'état financier de leur association. M. Frank Summer, président, a déclaré que le résultat des opérations de l'année avait permis d'ajouter la somme de \$72,720.23 au compte du capital, cette somme étant la plus élevée de toutes les années précédentes dans les annales de l'Association.

Le revenu global de l'année s'élève à \$184,036.19 soit une augmentation de 12,006.82 sur l'an dernier. Le montant total des frais d'opération s'élève à \$15,299.91 pendant que le total payé pour réclamations de décès est de \$99,600. Sur la vente des différentes valeurs vendues au bénéfice de l'Association un profit de \$6,705.62 a été réalisé.

Durant l'année la somme de \$178,250. a été placée en première hypothèque sur propriétés, au taux de 7 p.c. par année. Des hypothèques au montant de \$16,300 furent réglées et d'autres furent renouvelées à 7 p.c. d'intérêt. Le total placé en première hypothèque est de \$629,250 réparties sur 52 propriétés différentes toutes situées dans la cité et le district de Montréal.

L'Association a acheté des obligations de la cité de Maisonneuve d'une valeur inscrite de \$5,700 (\$27,740), des obligations du Bureau des commissaires d'écoles protestantes de Montréal pour \$35,000, des obligations des écoles catholiques de Montréal pour \$15,000 et de l'emprunt du Dominion du Canada (1943) pour \$5,000, valeur au pair. Diverses émissions d'obligations du Canada pour \$145,000 et obligations de la province de Québec, valeur au pair de \$20,000, ont été vendues avec un profit de \$6,705.62 pour l'Association.

Le syndicat du fond éducationnel a fait rapport qu'un élève jouit actuellement des avantages de ce fonds. Deux des élèves s'étant retirés au cours de l'année. Le montant de \$98.66 a été dépensé pour honoraires, livres, etc., laissant une somme de \$131.37 au crédit de ce fonds.

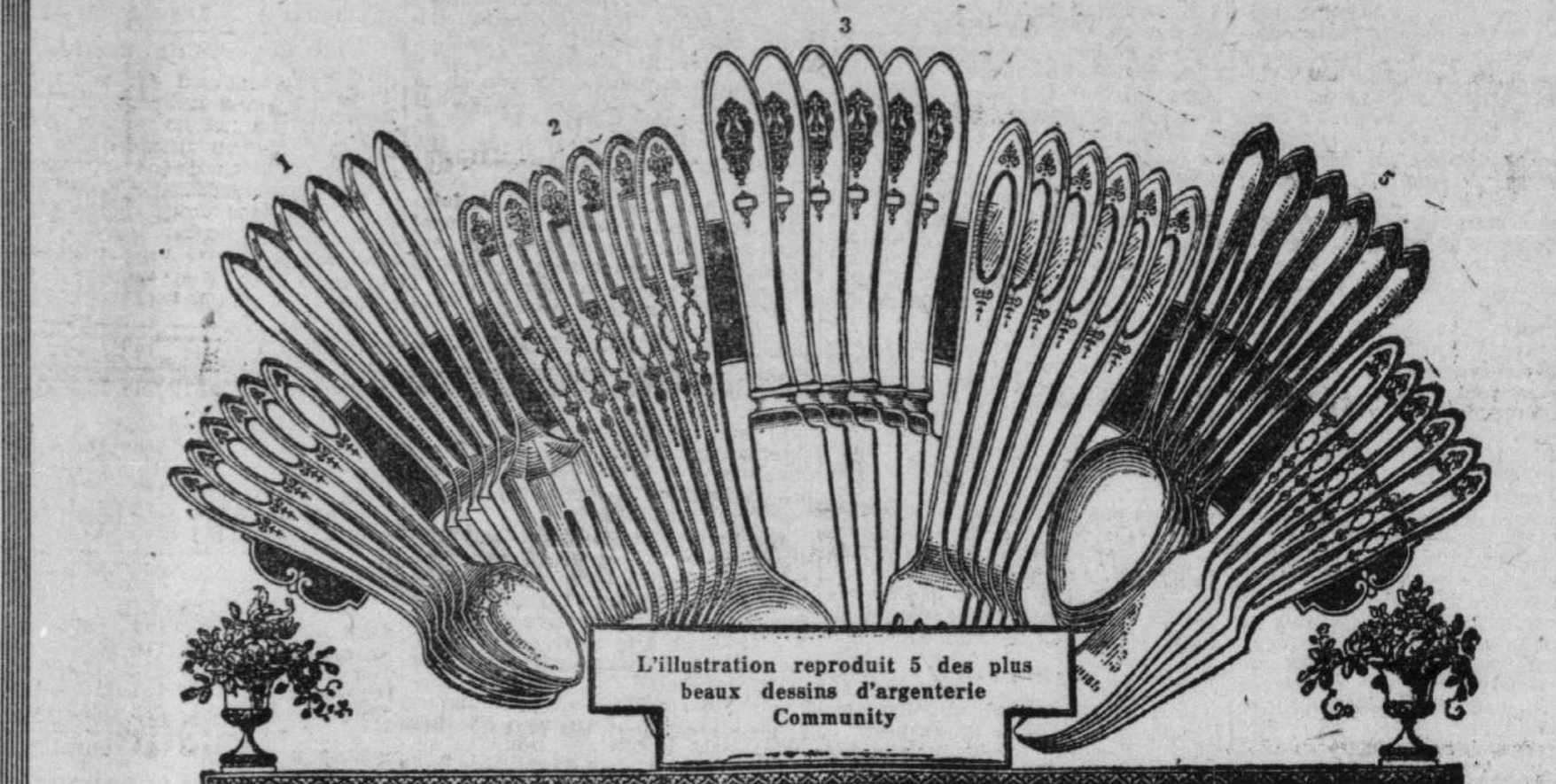
Le rapport du fonds de bienfaisance montre qu'une somme de \$420.50 a été payée aux membres dans des embarras financiers, laissant une solde de \$474.66 au crédit de ce fonds.

L'Association compte actuellement 13,480 membres dont 1,765 ont été admis cette année. Le grand surplus de l'Association est de \$931,106.59 jusqu'au 6 décembre 1923, soit \$72,720.23 de plus que l'an dernier à date.

Une conférence conjointe des compagnies de transport et des associations des voyageurs de commerce tenue à Montréal en mai dernier a rétabli l'entente que lorsqu'une fête chômée par tout le Can-

Argenterie Community à la portée de tous

Grâce aux extrêmes facilités de paiements que nous accorderons toute cette semaine aux acheteurs d'argenterie Community, toutes les familles pourront s'en procurer; 1/4 seulement comptant, solde en 6 versements mensuels égaux. Le nom seul "Community" est synonyme de qualité supérieure et c'est cette marque d'argenterie que l'on trouve sur les tables dans la plus haute société. L'argenterie Community comme cadeau de Noël ou étrennes de nouvel an, est sans conteste ce qu'il y a de plus recherché. En choisissant un cadeau de cette nature vous ferez preuve d'un goût raffiné et vous offrirez ce qu'il y a de plus artistique et de plus riche. L'argenterie Community n'a pas de rivale pour garnir une table.



L'illustration reproduit 5 des plus beaux dessins d'argenterie Community. No 1, Patrician No 2, Grosvenor No 3, Bird of Paradise No 4, Adams No 5, Sheraton

LE PRIX EST LE MEME POUR DU COMPTANT QUE SI VOUS PAYEZ A TERMES.

- Cuillers à thé Community; 6 pour 4.25. Cuillers à café Community, 6 pour 4.25. Cuillers à dessert Community, 6 pour 8.25. Cuillers de table Community, 6 pour 8.50. Cuillers à potages Community, 6 pour 8.50. Fourchettes Community, 6 pour 8.25. Fourchettes de tables Community, 6 pour 8.50. Couteaux à dessert Community (modèle avec manche); 6 pour 8.75. Couteaux pour dîner Community (lame unie et manche); 6 pour 9.00. Couteaux à dessert Community (lame unie et manche et manche léger); 6 pour 13.00. Couteaux pour dîner Community (lame unie et manche léger); 6 pour 15.00. Fourchettes à marinade Community, 2.00. Cuillers à sauce, 3.25. Fourchettes pour salade Community; série de 6, 8.00. Cuiller à fruits Community, 3.75. Fourchette à viandes froides Community, 2.75. Services à tartes Community, 5.00. Couteau à beurre Community, 1.60. Cuiller à sucre Community, 1.60. Cuillers à bouillon Community; série de 6; 8.25. Couteaux à beurre Community; série de 6; 7.50. Cuiller à crème Community, 2.75. Cuillers à orange Community, la série de 6, 7.00. Cuiller pour bébés Community, 1.25. Fourchettes pour tomates Community, 3.75. Pincés pour sucre Community, 3.00. Services de trois morceaux pour bébés Community, 3.75.

Argenterie Community — 26 morceaux — 32.70 Dans un cabaret "Petit Buffet" le cabaret est gratis. Choisissez votre dessin — la série comprend: 6 cuillers à thé, 6 cuillers à dessert, 6 fourchettes à dessert, 6 couteaux à dessert (modèle avec manche), une cuiller à sucre et un couteau à beurre. Ou faites un choix de différents morceaux à votre goût jusqu'au montant de 32.70 et profitez de nos facilités de paiements, 1/4 comptant, solde en 6 versements mensuels égaux. Choisissez votre dessin; tous sont au même prix.

Gratis: les 100 premières femmes qui achèteront mardi de l'argenterie Community suivant ce mode de paiements recevront gratis un joli livre intitulé: "Correct service for the Formal and Informal Table"

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

AU MEXIQUE LES RÉVOLUTIONNAIRES MAÎTRES DE PUEBLA

Les troupes du général Villareal ont capturé cette ville. Vera-Cruz, 17. (S.P.A.) — Les troupes révolutionnaires ont pris possession de Puebla, suivant le journal "El Dictamen". Des trains circulent déjà entre Puebla et le port de Vera-Cruz. La capture de Puebla a été effectuée par les troupes commandées par le général Antonio Vallaral.

Deux volcans en éruption. Bogota, Colombie, 16. — Un grand nombre de personnes ont été tuées et un plus grand nombre blessées, par un tremblement de terre qui a détruit deux petites villes sur la frontière entre la Colombie et l'Equateur. On a déjà retrouvé quatre-vingt-cinq morts dans les ruines de Cumbal, qui avec la ville de Chile, a le plus souffert du séisme, d'après les dépêches reçues jusqu'ici. Chile est située sur les pentes du volcan Chile, à l'éruption duquel on attribue le désastre. Plusieurs villages auraient été fort ravagés. Les volcans de Cumbal et de Chile sont en activité.

M. Clemenceau blessé. Saint-Germain-en-Laye, France, 17 (S.P.A.) — M. Georges Clemenceau a été assez grièvement blessé dans un accident d'automobile sur la route Nantes-Paris. M. Clemenceau a eu la figure coupée par des éclats de verre. Il a dû être transporté à l'hôpital. Il fallut lui faire plusieurs points de suture. L'ancien président du conseil put ensuite prendre son chemin pour sa maison de Paris. Son chauffeur a été plus grièvement blessé. Il a dû rester à l'hôpital de Saint-Germain.

Advertisement for OTTOMAN cigarettes, featuring an illustration of a pack and the text "Tabac à Cigarettes OTTOMAN 25 Cigarettes pour 10 Roulez les vous-même!"

Advertisement for Birks jewelry store, titled "Choix de Cadeaux Cinq à Quinze Dollars". It features illustrations of various jewelry items like watches, pens, and cufflinks, with descriptions and prices. The Birks logo and "Henry Birks & Sons Limited CARRÉ PHILLIP" are prominently displayed at the bottom.